



Uio • Universitetet i Oslo

T'as-tu déjà vu ça ?

Les constructions interrogatives en français québécois

Stefan Halvorsen

Kathrine A. Østby

FRA4194 – Masteroppgave i fransk språk

60 stp.

Institutt for litteratur, områdestudier og europeiske språk

Det humanistiske fakultet

Universitetet i Oslo

Vår 2021

09.06.2021

Remerciements

Je tiens tout d'abord à remercier ma directrice de mémoire, Kathrine A. Østby, qui m'a énormément aidé tout au long de ce mémoire. Je la remercie pour tous ses grands conseils et pour m'avoir supporté au cours de ce projet. J'aimerais préciser que sans elle, ce mémoire n'aurait pas pu être créé.

Je tiens aussi à remercier toute ma famille pour leur support et encouragements, particulièrement ma mère, Gry-Hege, mon père, Tore, ma grand-mère, Evy, et mon grand-père, Jan.

Je remercie aussi ma colocataire, Helén, qui s'est occupée de tout à la maison pour que je puisse me concentrer à cent pourcent pour écrire ce mémoire.

Table des matières

1	INTRODUCTION	4
2	LE FRANÇAIS QUEBECOIS	7
2.1	UN PEU D'HISTOIRE	7
2.2	LES CARACTERISTIQUES DU FRANÇAIS QUEBECOIS	8
2.2.1	LES ARCHAÏSMES	9
2.2.2	LA PHONOLOGIE	10
2.2.3	LE LEXIQUE	10
2.2.4	LA MORPHOSYNTAXE	11
2.2.5	LES ANGLICISMES	12
2.2.6	LES INNOVATIONS	14
3	PRELIMINAIRES LINGUISTIQUES	18
3.1	LA PHRASE DE BASE	18
3.2	LA PHRASE INTERROGATIVE	19
3.2.1	L'INTERROGATION PAR INVERSION	20
3.2.2	L'INTERROGATION PAR INTONATION	21
3.2.3	L'INTERROGATION PAR <i>EST-CE QUE</i>	22
3.3	LA PHRASE INTERROGATIVE EN FRANÇAIS QUEBECOIS ET LA PARTICULE <i>-TU</i>	22
3.3.1	L'ORIGINE DE LA PARTICULE <i>-TU</i>	23
3.3.2	L'EMPLOI DE LA PARTICULE <i>-TU</i>	25
4	CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE	28
4.1	LE PROJET PFC	28
4.2	LA SOCIOLINGUISTIQUE ET LA VARIATION	32
4.3	CONSTITUTION DU CORPUS	36
4.3.1	TROIS-RIVIERES	41
4.3.2	SAGUENAY	42
5	RESULTATS ET ANALYSE DES DONNEES	45
5.1	RESULTATS DES DONNEES DE TROIS-RIVIERES	45
5.2	RESULTATS DES DONNEES DE SAGUENAY	52
5.3	L'INTERROGATION PAR INVERSION	59
5.4	L'INTERROGATION PAR INTONATION	63
5.5	L'INTERROGATION PAR <i>EST-CE QUE</i>	66
5.6	L'INTERROGATION PAR LA PARTICULE <i>-TU</i>	69
5.7	BILAN	73
6	CONCLUSION	76
	BIBLIOGRAPHIE	80
	ANNEXES	84

1 Introduction

Avez-vous vu ça ? Vous avez vu ça ? Est-ce que vous avez vu ça ? Voici des manières différentes pour poser une question en français. Le fait de poser une question indique que l'on cherche de l'information. L'interrogation elle-même peut être *totale*, ce qui indique que la question porte sur tout l'énoncé, *Avez-vous vu ça ?* L'interrogation peut aussi être *partielle*, et il s'agit alors de chercher de l'information sur un élément spécifique dans l'énoncé, *Quel film avez-vous vu hier ?* Dans ce premier exemple, il suffit de répondre par *oui* ou *non*, tandis que dans le deuxième, il faut répondre en précisant un élément spécifique, *quel*. Nous nous intéresserons dans ce travail aux interrogations *totales*.

Quant aux interrogations totales, les grammairiens les séparent traditionnellement dans trois groupes, à savoir l'interrogation par inversion, l'interrogation par intonation et l'interrogation par *est-ce que*. Pourtant, dans le français québécois, il y a aussi une autre construction interrogative – une construction dans laquelle se trouve une particule interrogative *-tu*, qui sert à indiquer qu'il s'agit d'une question.

Dans ce mémoire, nous nous intéresserons à cette particule *-tu*. Nous aimerions vérifier son histoire et pourquoi elle fait partie du français québécois. De plus, nous aimerions savoir quelle est sa fréquence au sein des constructions interrogatives, et aussi la fréquence des autres constructions interrogatives, dans la langue parlée au Québec. Comment se répartissent les différentes constructions au cours des conversations ? Trouvons-nous des liens entre des facteurs sociolinguistiques, par exemple le sexe ou l'âge du locuteur ou le style, et l'emploi de ces différentes constructions ?

Regardons tout d'abord ce que Riegel et al. (1994, p. 392-393) disent sur ces trois constructions interrogatives traditionnelles :

« **Interrogation avec inversion du sujet** [:] En plus de l'intonation interrogative, le sujet est placé après le verbe ; cette inversion du sujet [...] est surtout réservée à l'écrit, en particulier littéraire. [...] **Interrogation marquée par la seule intonation (sans inversion)** [:] Cette forme d'interrogation est la plus simple : seule l'intonation la distingue de la phrase déclarative, dont

elle garde l'ordre des constituants. Elle est particulièrement fréquente à l'oral et se rencontre moins souvent dans la littérature classique [...] **Interrogation avec *est-ce que*** [:] Ce terme complexe est particulièrement fréquent [...] il s'emploie aujourd'hui aussi bien à l'oral qu'à l'écrit [...] Associé à l'intonation interrogative, il présente le double avantage de fournir, dès le début de la phrase, une marque de l'interrogation et de permettre le maintien de l'ordre canonique sujet-verbe [...]

Puisque nous nous intéresserons à une quatrième construction, celle par la particule *-tu*, regardons aussi ce que dit Lagueux (2005, p.59) sur celle-ci : « Cette particule interrogative [...] s'emploie à l'oral, dans la conversation courante, beaucoup plus fréquemment, que l'interrogation par inversion du pronom ou l'interrogation avec la locution *est-ce que*. ».

En nous basant sur ces travaux, nous formulerons l'hypothèse suivante : Nous présumons que dans ce travail ce soit l'interrogation par intonation qui serait la plus fréquente, puisque comme nous venons de le voir, elle est très fréquente dans la langue parlée, et qu'elle garde l'ordre direct des constituants. De plus, nous nous attendons à trouver que c'est l'interrogation par la particule *-tu* qui serait la deuxième plus représentée, suivie de l'interrogation par *est-ce que* et finalement de l'interrogation par l'inversion, que nous présumons serait la moins représentée. En plus, nous allons analyser nos données en fonction de divers facteurs sociaux, à savoir le sexe, l'âge et le style.

Pour vérifier notre hypothèse et répondre à nos questions, nous nous servirons de deux corpus créés par le projet PFC (Durand et al. 2002, p. 93-106), qui chacun représente une enquête dans laquelle des conversations sont enregistrées et transcrites, créant une base représentative et authentique pour le français québécois parlé. Il s'agit d'une enquête faite à Trois-Rivières et d'une enquête faite à Saguenay. Dans celle de Trois-Rivières, nous trouvons la participation de 12 locuteurs, et dans celle de Saguenay, la participation de 10 locuteurs. Nous identifierons toutes les occurrences des quatre constructions interrogatives que nous sommes capables de trouver, créant ainsi un corpus pour la vérification de nos questions et de notre hypothèse.

Ce mémoire se compose comme suit : Dans le chapitre 2, nous présenterons une brève histoire du Québec, et aussi les particularités du français québécois. Le chapitre 3 est consacré à des préliminaires linguistiques afin de répondre aux questions suivantes : Qu'est-ce qu'une

phrase de base ? Qu'est-ce qu'une phrase interrogative ? Qu'est-ce qui sépare l'interrogation totale et l'interrogation partielle ? De plus, nous présenterons aussi chaque construction interrogative faisant partie de la grammaire traditionnelle. Et finalement, nous présenterons la construction interrogative par la particule *-tu*, son histoire et son emploi aujourd'hui. Le chapitre 4 est consacré à notre cadre théorique et méthodologique. Nous présenterons premièrement le projet PFC et sa méthodologie. Ensuite nous donnerons une présentation de la sociolinguistique et la variation. Finalement dans ce chapitre, nous décrirons la constitution de notre corpus créé à partir de la base de données du projet PFC. Dans le chapitre 5, nous présenterons et analyserons nos données séparément pour chaque construction interrogative. Dans le chapitre 6, nous résumerons notre travail et proposerions une conclusion.

2 Le français québécois

Avant d'évoquer l'élément spécifique qui distingue la façon dont nous pouvons poser des questions en français québécois comparé en français standard, commençons par une présentation des grandes lignes du français québécois et ses caractéristiques.

2.1 Un peu d'histoire

La présence de la langue française au Canada date du 16^e siècle lorsque Jacques Cartier a découvert le Canada. Néanmoins, la véritable colonisation n'a pas eu lieu avant le 17^e siècle. C'est durant ce siècle que la ville de Québec a été fondée, marquant la naissance de la Nouvelle-France. Il est intéressant de noter que le manque d'intérêt de la France pour ce nouveau territoire situé à la côte est de l'Amérique du Nord a entraîné la perte de la Nouvelle-France aux Anglais durant les 17^e et 18^e siècles. Par contre, ce qui ne s'est pas complètement perdu est la langue française, qui jusqu'à ce jour reste la langue officielle au Québec (Auger 2008, p. 40).

Le français est emmené au Québec par les colons français. Ceci ne veut pas dire que le français était leur langue maternelle, comme le constate Auger (2008, p. 53) :

Un débat important persiste à ce jour sur la langue ou les langues que parlaient en fait ces colons. En effet, si l'on considère que la majorité des Français ne parlaient pas français à cette époque mais plutôt diverses variétés gallo-romanes telles que le picard, le normand et le poitevin, par exemple, on peut supposer, comme le fait Barbaud (1984) que les colons ont apporté avec eux ces « patois » et que le français s'est rapidement imposé comme lingua franca, grâce en partie au rôle important joué par les filles du roi d'origine francilienne. D'autres chercheurs, dont Poirier (1994), font par ailleurs valoir que les colons étaient généralement d'origine citadine et donc susceptibles de connaître le français, parfois en plus de leur patois, et que c'est ce français relativement populaire, teinté d'un certain nombre de régionalismes, qu'ils ont immédiatement parlé entre eux.

Ce n'était pas tout à fait clair que ce soit le français qui devienne automatiquement la langue officielle au Québec, le fait que les colons parlaient différents patois parmi eux, aurait pu aboutir à une autre langue comme langue officielle. Malgré ceci, c'est donc le français qui a reçu ce titre, et ceci est surtout le résultat de son statut de *lingua franca*. Auger mentionne aussi que le français québécois est distinct de son origine européenne, et que les raisons en sont multiples. D'une part, nous trouvons l'influence des colons qui s'y sont installées avec leurs patois et leur français populaire. D'autre part, nous avons le fait que le Québec est entouré par des régions anglophones et que les descendants des colons français au Québec, à cause de la conquête anglaise, ont vécu un isolement complet des Français, faisant que la langue s'est évoluée séparément de la langue en France. Enfin et surtout, comme Auger (2008, p. 54) le constate, « certaines évolutions internes de la langue reflètent le caractère unique du cadre de vie des Québécois et de la société qu'ils ont bâtie. ». Ces influences et évolutions internes que nous venons de mentionner sont à la base de ce qui distingue le français tel qu'il est parlé au Québec aujourd'hui par rapport au français de référence (FR, Lyche 2010, p. 145-146) – en d'autres termes, les caractéristiques du français québécois (Auger, 2008, p. 53-54).

2.2 Les caractéristiques du français québécois

Pour ce qui concerne le français québécois, il « réunit deux forces opposées : un certain conservatisme, d'un côté, l'innovation, de l'autre. » (Brasseur & Falkert 2005, p. 13). En d'autres mots, le québécois est une langue qui est à la fois marquée par une phonologie, un lexique et une morphosyntaxe conservatrice, mais aussi par de nombreuses innovations et emprunts. Comme nous allons le voir, le français parlé au Québec diffère de celui parlé en Europe. Comme le constate, Auger (2008, p. 54) :

C'est surtout sur les plans phonologique et lexical que le FQ se distingue des variétés européennes du français. En effet, sur le plan grammatical, les constructions que l'on retrouve en FQ familier sont dans l'ensemble identiques à celles qui caractérisent les français familier et populaire de l'Hexagone.

Comme nous le voyons, c'est la phonologie et le lexique qui donnent au FQ¹ son caractère bien particulier. Cela ne veut pas dire que nous allons exclure le plan grammatical, étant donné que nous allons nous servir aussi du travail fait par Lagueux sur la morphosyntaxe du FQ. Comme il l'exprime : « L'aspect morpho-syntaxique [...] constitue indubitablement un trait de la variété québécoise dont il faut tenir compte pour en avoir une image exacte : 19% de tous les exemples de nos corpus sont des éléments de nature morphologique ou syntaxique [...] » (Lagueux 2005, p. 58). Comme nous le voyons, 19% des occurrences dans le corpus de Lagueux concernent la morphosyntaxe, qui est ce qui nous intéresse dans ce mémoire. Regardons maintenant de plus près les différentes caractéristiques du FQ.

2.2.1 Les archaïsmes

Premièrement, commençons par une description de ce qu'est un archaïsme. Comme le constate, Auger (2008, p. 54-55) :

Lorsqu'une langue est parlée dans deux territoires séparés par un océan et en l'absence de liens politiques, sociaux ou autres, il est inévitable que des changements y surviennent qui différencient graduellement les deux variétés en question. Lorsque les changements qui surviennent dans la variété de référence n'atteignent pas la variété régionale et que celle-ci conserve des formes qui disparaissent de l'usage de référence, ces formes sont considérées comme des archaïsmes.

Il est à noter que ce que nous allons évoquer ne va pas être considéré *archaïque* pour un Québécois, tandis que c'est le contraire pour un Français.

Quand nous parlons du FQ et de ce qui le distingue du FR, c'est souvent les archaïsmes que nous soulignons pour l'illustrer. Prenons comme exemple les temps des repas. Lorsqu'un Français se fait un petit déjeuner le matin, un déjeuner à midi, et un dîner le soir, un Québécois, comme les Français du 17^e siècle, déjeune le matin, dîne à midi, et soupe le soir. Pourtant, il est à noter que cet usage n'est pas tout à fait vu comme archaïque partout en France, étant donné qu'il est encore en usage dans certaines régions, comme la Picardie (Auger 2008, p. 55).

¹ FQ – français québécois (Reinke & Ostiguy 2016, p. 6).

2.2.2 La phonologie

Maintenant, tournons-nous vers un autre plan caractéristique du FQ, le plan phonologique. Ci-dessous, nous voyons quelques exemples donnés par Auger (2008, p.55) pour montrer des distinctions phonologiques entre le FQ et le FR.

1. Moé et toé
 2. Patte et pâte
 3. Brin et brun
- (Auger 2008, p. 55)

Dans l'exemple 1, nous trouvons la prononciation familière pour les pronoms personnels *moi* et *toi*, et il s'agit d'une prononciation [we] pour le graphème *oi* (cf. aussi Reinke & Ostiguy 2016, p. 54). Dans les exemples 2 et 3, il s'agit de la différence de prononciation de deux paires de voyelles, respectivement une paire de voyelles ouvertes /a/ et /ɑ/, et une paire des voyelles nasales /ẽ/ et /œ/. Il est intéressant de noter que ces deux paires « sont encore notées comme étant distinctes dans le *Petit Robert* même si de nombreux Français traitent les mots des deux paires comme étant homophones » (Auger 2008, p. 55).

2.2.3 Le lexique

Comme le dit, Auger (2008, p. 55), les traits archaïques se retrouvent aussi sur le plan lexical.

4. Asteure
 5. Blé d'Inde
 6. Blonde
- (Auger, 2008, p. 55)

Dans notre exemple 4, nous avons une autre façon d'exprimer le mot *maintenant* (Auger 2008, p. 55). Si nous séparons ce mot *asteure* → *a-st-eure*, il n'est pas difficile de voir que ceci est une forme abrégée de *à cette heure* (Hewson 2000, p. 53).

Dans l'exemple 5, quand les Québécois parlent du *blé d'Inde*, c'est le maïs dont ils parlent, et finalement, comme dans l'exemple 6, si quelqu'un dit « Avez-vous rencontré ma blonde ? », c'est bien une question qui porte sur la petite amie de cette personne (Auger 2008, p. 55).

2.2.4 La morphosyntaxe

Dans son article « Caractéristiques morpho-syntaxiques du français québécois », Paul-André Lagueux (2005 p. 57-69) donne une liste de traits morphosyntaxiques du FQ. Lagueux (2005, p. 58) constate que :

La liste des traits morpho-syntaxiques de nature archaïque ou dialectale que nous avons recensés est longue. Nous avons donc décidé de présenter sommairement certains d'entre eux, les incontournables, ceux que l'on trouve dans presque tous les corpus observés et qui constituent des éléments déterminants de la variété du français québécois.

Comme il le dit, la liste est longue, et les exemples qu'il liste dans son article sont parmi les plus fréquents. Néanmoins, il ne souligne pas seulement des traits archaïques, mais aussi des traits dialectaux. Puisque nous nous concentrons sur les archaïsmes, nous avons tiré trois exemples de cette liste qui constituent des traits archaïques :

7. Je vas
8. Nous / vous / eux + autres
9. De même (Lagueux 2005, p. 58-59)

Comme nous le voyons ci-dessus, dans l'exemple 7, il est courant dans la langue parlée au Québec d'utiliser la forme *vas* du verbe *aller* à la place de la forme qu'emploie le FR, *vais*. Ceci soit pour indiquer le futur périphrastique² « je *vas* faire le ménage », soit pour indiquer le présent du verbe *aller* « je *vas* chez moi ».

Dans l'exemple 8, Lagueux dit que l'emploi des pronoms personnels au pluriel suivis du mot *autres* est bien établi à l'oral et à l'écrit : « *nous autres*, on pensait qu'y était choqué » ;

² Nous avons choisi d'utiliser le terme *futur périphrastique* au lieu du terme *futur proche*, comme le fait Lagueux (2008, p. 59) ou Helland (2008, p. 115).

« c'est pas *vous autres* qui arriverez en retard » ; « c'était presque toujours *eux autres* qui gagnaient » (Lagueux 2008, p. 59).

De plus, il souligne que ces formes de renforcement datent du Moyen-Âge en France, mais que l'emploi aujourd'hui sert principalement à marquer l'opposition, tandis que « [n]ous avons l'impression qu'au Québec, *nous*, *vous* et *eux* s'accompagnent presque toujours du mot *autre*, à tout le moins en langue orale » (Lagueux 2008, p. 59).

Dans l'exemple 9, il y a une locution adverbiale, *de même*. Pour les personnes de l'Hexagone, cette locution adverbiale ne porte que la signification *de la même façon*, tandis que pour un Québécois, cette locution a aussi une valeur adjectivale. Par exemple « avoir un gilet *de même* » (Lagueux 2008, p. 59), porterait une signification comme *pareil, comme ça*.

2.2.5 Les anglicismes

Le monde devient de plus en plus globalisé, et les emprunts de mots et d'expressions d'une langue à une autre semble inévitable. Le québécois n'est pas une exception. Le nom propre lui-même de la province, Québec, n'est pas du tout d'origine française, mais d'origine amérindienne (Auger 2008, p. 58). Comme le constatent cependant Reinke & Ostiguy (2016, p. 51), « [...] il existe peu d'amérindianismes du FQf³ qui soient courants et connus de tous les Québécois ». Nous allons nous limiter dans ce travail en nous intéressant uniquement aux emprunts de l'anglais. Étant une région totalement entourée par des régions anglophones, il n'est pas difficile d'imaginer qu'il y a de nombreux mots et expressions d'origine anglaise dans la langue au Québec – on les nomme des *anglicismes*.

Regardons maintenant quelques anglicismes que nous trouvons dans le québécois. Dans notre présentation, nous allons les séparer en groupes, comme le font Reinke & Ostiguy (2016, p. 51-53).

L'anglicisme formel ou direct :

Ici, nous avons trois exemples d'anglicismes appelés formels ou bien directs. Cela veut dire qu'il s'agit d'un emprunt qui entre dans la langue française et y reste sans grandes

³ FQf – français québécois familier (Reinke & Ostiguy 2016, p. 6).

modifications, sauf quelques adaptations mineures sur le plan phonologique et morphologique pour les intégrer dans le système grammatical du français. (Reinke & Ostiguy 2016, p. 51)

10. Char
11. Checker
12. Fun (Reinke & Ostiguy 2016, p. 51)

Premièrement dans l'exemple 10, nous avons le mot *char*, qui est le mot familier pour une voiture. Deuxièmement le mot *checker*, dans l'exemple 11, est l'emprunt du mot *to check* en anglais, mais comme nous le voyons, il s'est adapté au système verbal français et prend ses terminaisons, comme par exemple l'infinitif en *er* et le participe passé en *é* → *checker* – j'ai *checké* etc. Dernièrement, nous trouvons le mot *fun* qui reste exactement comme son équivalent anglais (Reinke & Ostiguy 2016, p. 51). Nous le trouvons, par exemple, dans l'expression couramment employée, *c'est le fun* (Auger 2008, p. 59).⁴

L'anglicisme sémantique ou le faux-ami :

Il s'agit ici de l'« [e]mploi d'un mot français dans un sens qu'il ne possède pas, et cela, sous l'influence d'un mot anglais de forme semblable. » (Reinke & Ostiguy 2016, p. 52).

13. Année académique
14. Bienvenue
15. Batterie (Reinke & Ostiguy, 2016, p. 52)

Dans l'exemple 13, nous avons *année académique*, qui en FQs⁵ serait *année scolaire*, *universitaire*, mais qui correspond à la forme anglaise *academic year*. Dans 14, le mot *bienvenu*, dans le québécois familier, est employé comme *you're welcome*, à la place de *je t'en prie / je vous en prie*. Finalement, dans 15, dans le langage familier, une *batterie* porte la même signification que *battery*, tandis que dans le langage standard, ce serait une *pile* (Reinke & Ostiguy 2016, p. 52).

⁴Il faut noter que *fun* peut porter soit une signification nominale ou adjectivale (cf. de Villiers 2003, p. 672).

⁵ FQs – français québécois standard (Reinke & Ostiguy 2016, p. 6).

L'anglicisme syntaxique ou le calque :

Dans ce dernier groupe, il s'agit d'expressions de traduction littérale, alors des anglicismes qui se manifestent de manière *cachée*, étant construits par des mots français, mais gardant la structure anglaise (Reinke & Ostiguy 2016, p. 52).

16. Tomber en amour
17. Aller en grève
18. Être dans le jus (Reinke & Ostiguy 2016, p. 52)

Dans le premier exemple, en FR, cette expression serait *tomber amoureux*, tandis que la structure gardée, comme nous le voyons, est la même que la structure anglaise *to fall in love*. Ceci est bien le cas pour les deux autres exemples aussi. Dans 17, en FQs, l'expression serait *se mettre en grève*, tandis que la forme dans le langage familier est *aller en grève*, cf. l'expression anglaise *to go on strike*. Dernièrement, dans l'exemple 18, l'expression standard serait *être très occupé*, mais comme nous le voyons, l'expression familière *être dans le jus*, porte bien la structure et aussi le groupe nominal *le jus* comme celle-là en anglais, *to be in the juice* (Reinke & Ostiguy 2016, p. 52).

2.2.6 Les innovations

Le québécois est une variété, comme nous l'avons vu, marquée par plusieurs traits archaïques, qui peuvent nous donner l'impression qu'il s'agit d'une variété du français un peu vieillie. Il est intéressant de noter que nous avons aussi affaire à une langue dans laquelle se cachent de nombreuses mots et expressions innovateurs.

Les glissements sémantiques :

Lorsque nous parlons de glissements sémantiques, il s'agit de mots ou d'expressions qui portent un sens tout à fait différent dans le français québécois que dans le français de référence (Auger 2008, p. 62).

19. Embarquer et débarquer

20. Bord

21. Piastre

(Auger 2008, p. 62)

Comme dans notre premier exemple ci-dessus, nous trouvons les verbes *embarquer* et *débarquer*, qui font partie du vocabulaire marin, mais qui au Québec ont obtenu un sens pour tous les véhicules motorisés, et non pas seulement les véhicules marins. Par ce fait, un Français va principalement embarquer dans un bateau, tandis qu'un Québécois peut bien embarquer dans un autobus, et débarquer d'un train.⁶

Dans l'exemple 20, nous trouvons aussi un autre mot d'origine du vocabulaire marin, notamment le mot *bord*. Ce mot qui signifie principalement le côté d'un bateau, peut bien, pour un Québécois, porter la signification 'le côté d'une chose quelconque', comme l'exemple d'Auger (2008, p. 62) « de l'autre bord de la haie ».

Le dernier exemple listé ci-dessus est le mot *piastre*, qui à l'origine portait la signification de la monnaie étrangère. Pourtant ceci représente aujourd'hui pour les Québécois les *dollars*. Tournons-nous maintenant vers le plan lexical, où nous trouvons aussi de nombreuses innovations.

Les innovations lexicales :

Sur le plan lexical, nous trouvons aussi des innovations dans le français québécois.

22. Cégep

23. Courriel

24. Professeure

25. Criss, câlîce, tabarnak

(Auger, 2008, p. 63-64 ; Reinke & Ostiguy, 2016, p. 47-48)

Plusieurs innovations trouvées dans le français québécois sont apparues grâce à l'OQLF⁷, par exemple, le mot *cégep*, dans l'exemple 22 ci-dessus, qui désigne l'un des établissements scolaires au Québec. De plus, les deux autres exemples, 23 et 24, font aussi partie du travail fait par l'OQLF : « Le mot-valise *courriel*, qui remplace de plus en plus *e-mail*, même dans le

⁶ Nous notons qu'en FR, à part des véhicules marins, il est aussi possible d'utiliser ce verbe transitif pour les avions (cf. Robert 2014, p. 842).

⁷ Office québécois de la langue française.

parler de certains Européens, illustre parfaitement la mission poursuivie par l'Office de fournir une terminologie française à tous les francophones. » (Auger 2008, p. 63).

La féminisation des titres du côté de profession est quelque chose de bien établi au Québec, et l'est depuis les années 1980 (Auger 2008, p. 63).

Quant à l'exemple 25, nous trouvons quelques blasphèmes québécois, ou bien ce qu'au Québec sont appelés des *sacres* (Reinke & Ostiguy 2016, p. 47). Un sacré québécois est alors un mot qui est à l'origine « [...] un terme appartenant au vocabulaire de l'Église et de la liturgie chrétiennes. » (Reinke & Ostiguy 2016, p. 47).

La raison pour laquelle nous les mentionnons dans ce travail, est le fait qu'ils ne fonctionnent pas seulement comme des blasphèmes, mais qu'ils ont aussi participé à « une créativité lexicale remarquable » (Reinke & Ostiguy 2016, p. 48). Ils peuvent fonctionner comme un verbe, un adverbe d'intensité ou comme un nom dépréciatif (Reinke & Ostiguy 2016, p. 48). Par exemple, une phrase comme *c'était tellement une belle soirée*, pourrait bien se transformer en *c'était crissement une belle soirée*, en gardant le même sens. Également, dans une phrase comme *Je m'en fous*, nous pouvons remplacer le verbe *se foutre* par *se câlicer*, et nous avons alors *je m'en câlice*. Comme nous le voyons, nous avons deux sacres qui fonctionnent respectivement comme un adverbe et un verbe (Reinke & Ostiguy 2016, p. 48).

Phonologie :

Finalement, certains des traits les plus caractéristiques dans le français québécois se manifestent sur le plan phonologique (Auger 2008, p. 65-66).

26. Dire [d^ziʁ]

27. Pâte [pa^wt]

(Auger 2008, p. 65)

Ci-dessus, nous avons deux exemples de ces traits phonologiques. Dans le premier exemple, il s'agit de « [l']affrication des consonnes /t, d/ devant les voyelles et semi voyelles fermées antérieures [...] » (Auger 2008, p. 65). Nous voyons que c'est le cas dans 1, où la consonne /d/ est suivie par une voyelle fermée antérieure /i/, et le résultat est, comme montré dans la transcription phonétique, l'apparence d'un /z/ (après /d/) ou un /s/ (après /t/).

Dans l'exemple 27, il s'agit d'une « [...] diphtongaison des voyelles longues [...] ». (Auger 2008, p. 65).

Comme nous venons de le mentionner, ces deux traits sont parmi les traits phonologiques les plus caractéristiques pour ce qui concerne le français québécois. Par contre, on se méfie de caractériser de tels traits phonologiques comme des innovations québécoises. Comme Auger (2008, p. 65) le dit à propos de l'affrication des consonnes :

Pourtant son origine est fort disputée. Selon Gendron (1970) et Walker (1979), il s'agit vraisemblablement d'une innovation québécoise [...]. Cependant, Poirier (1994) et Morin (2002) font observer que les français et les créoles des Antilles et de l'océan Indien connaissent une affrication semblable.

Le même va pour la diphtongaison dans l'exemple 27. Son origine n'est pas tout à fait attestée, et même s'il peut s'agir d'une innovation québécoise, les connaissances des français régionaux en usage au 17^e siècle, en plus des différentes variétés gallo-romanes, ne sont pas du tout complètes. Par ce fait, il existe aussi une grande prudence pour la discussion de l'origine de cette diphtongaison (Auger 2008, p. 65).

Encore une caractéristique du FQ est l'emploi de la particule *-tu* dans les phrases interrogatives. Cette structure sera présentée en détail dans le chapitre suivant, qui traite des structures interrogatives, en plus de d'autres termes linguistiques.

3 Préliminaires linguistiques

Dans ce chapitre, nous allons regarder de plus près les termes linguistiques important pour notre travail.

3.1 La phrase de base

Pour comprendre ce qu'est *la phrase interrogative*, commençons premièrement par une définition de ce qu'est une phrase. *La phrase*, peut, selon Helland (2008, p. 270), être caractérisée d'une telle manière : « Phrase = GN sujet + GV ». ⁸

Ceci est, comme il le précise, la structure de base d'une phrase, mais cela ne veut pas dire qu'un GN sujet suivi par un GV est automatiquement caractérisé comme une phrase. Il s'agit du rôle du GV et ses arguments. Une phrase doit inclure au minimum un GN et un GV, mais à l'intérieur du GV, les différents verbes demandent différents arguments.

1. Sylvain pleure
2. Sylvain achète un chocolat
3. *Sylvain achète.

Par exemple, dans 1, il s'agit d'une phrase tout à fait grammaticale, car le verbe *pleurer* ne demande pas un deuxième argument pour créer un GV grammatical. En revanche, comme l'indique l'astérisque, une phrase comme celle dans l'exemple 3, serait agrammaticale sans son argument, dans ce cas le COD⁹, *un chocolat*, qui suit le verbe dans 2.

Maintenant, comme nous avons vu ce qu'est une phrase pour ce qui concerne des constituants syntaxiques, continuons sur le plan des différents types de phrases avec lesquels on opère. Les phrases se divisent en trois catégories : *les phrases déclaratives*, *les phrases interrogatives* et *les phrases impératives* (Helland 2008, p. 270-273). Dans ce mémoire, notre objectif sera les

⁸ GN = groupe nominal, GV = groupe verbal.

⁹ COD = complément d'objet direct.

phrases interrogatives, et de ce fait, nous n'allons pas élaborer les deux autres catégories. Tournons-nous maintenant vers ce qu'est une phrase interrogative.

3.2. La phrase interrogative

Comme le constatent Riegel et al. (1994, p. 391) :

La phrase interrogative exprime une demande d'information adressée à un interlocuteur ; elle constitue une question qui appelle généralement une réponse. [...] L'interrogation recourt à une intonation spécifique et à des moyens morphologiques et syntaxiques particuliers et variés, qui sont conditionnés par les registres de langue et marqués par l'opposition entre l'oral et l'écrit.

L'interrogation elle-même comporte deux sous-catégories qui chacune inclut différentes constructions interrogatives. Sur le premier niveau, on fait la distinction entre *l'interrogation totale* et *l'interrogation partielle*. La première porte sur la totalité de la proposition interrogative, et demande une réponse globale *oui* ou *non*, tandis que la deuxième porte principalement sur un élément spécifique à l'intérieur de la proposition, représenté par un mot interrogatif, demandant ainsi une spécification de cet élément (Riegel et al. 1994, p. 391).¹⁰

4. Tu dormais ?
5. Qu'est-ce qui se passe ?

Ces deux exemples montrent bien ce qui vient d'être mentionné sur les deux catégories d'interrogation. Dans le premier exemple, il suffit de répondre par *oui* ou *non*, même s'il est possible de répéter la question posée à l'intérieur de la réponse : *Oui, je dormais*. Au contraire, dans le deuxième, il ne suffit pas de répondre par une telle réponse globale, mais la réponse doit être liée à l'élément spécifique auquel porte l'interrogation partielle, dans ce cas-ci, le sujet de la phrase *qu'est-ce qui*. Nous n'allons pas aller plus loin à propos l'interrogation partielle, car dans ce mémoire nous nous intéressons à l'interrogation totale.

¹⁰ Helland appelle ces éléments des mots-*Qu*, (quel, quand, qui etc.), cf. Helland (2008, p. 275-276).

Nous remarquons qu'il existe aussi, au sein de l'interrogation, une variante appelée l'interrogation *alternative*. Comme le constatent Riegel et al. (1994, p. 399) : « intermédiaire entre l'interrogation totale et l'interrogation partielle, elle s'analyse en deux parties par *ou* alternatif [...] L'interrogation alternative ressemble à une interrogation totale double, mais on ne peut pas y répondre globalement par *oui* ou *non* ». Comme nous le voyons, lorsqu'il s'agit d'un *ou* à l'intérieur de l'interrogation qui sert à donner un choix pour la personne qui va répondre, c'est une structure interrogative *alternative*. Si quelqu'un pose la question : *Est-ce que tu vas à la maison ?*, c'est tout à fait possible d'y répondre par *oui* ou *non*, tandis que si la question serait : *Est-ce que tu vas à la maison ou à l'école ?*, nous voyons tout de suite qu'il ne s'agit plus d'une interrogation totale, car ce n'est pas possible d'y répondre par *oui* ou *non*.

Les grammairiens considèrent traditionnellement que l'interrogation totale peut être exprimée à l'aide de trois constructions différentes (Riegel et al. 1994, p. 392-393) : L'interrogation par inversion, l'interrogation par intonation et l'interrogation par *est-ce que*.

3.2.1 L'interrogation par inversion

Dans cette construction interrogative, il s'agit toujours d'une courbe d'intonation montante à la fin, mais de plus, nous trouvons aussi que le sujet est placé après le verbe, au lieu d'avant. Ce genre de construction est selon Riegel et al. (1994, p. 392-393) une construction littéraire. De plus, ils constatent qu'il s'agit de deux sous-catégories d'inversion selon la nature du sujet : l'inversion *simple* et l'inversion *complexe*¹¹

L'inversion simple :

Le sujet est placé après le verbe, et prend la forme d'un pronom personnel sujet clitique : *je*, *tu*, *il*, *elle* etc., ou le pronom démonstratif *ce*, comme dans les exemples ci-dessous.

6. As-tu vu mon gilet ?

7. Est-elle venue hier ?

¹¹ Il faut noter qu'il existe aussi une troisième possibilité d'inversion – l'inversion *finale*. Néanmoins, le sujet prenant forme d'un GN non-clitique, celle-ci ne s'applique qu'aux interrogations partielles : **Viendra-Pierre ?* (Helland, 2008, p. 281), et ne sera donc pas commentée ici.

8. Est-ce votre maison ?
9. Ai-je assez d'argent ?
10. Va-t-il venir ce soir ?
11. Devrait-il aller à Paris ?

Il faut remarquer que le pronom personnel sujet *je* apparaît surtout avec des verbes courants : *ai-je, dis-je*, comme montré dans notre exemple 9. De plus, le pronom démonstratif *ce* n'apparaît qu'avec le verbe *être* : *est-ce, fût-ce* etc. (voir l'exemple 8).

Il est aussi à noter que depuis le XVI^e siècle, un *-t* de liaison 'euphonique' à la troisième personne est placé entre les verbes qui ont une finale vocalique et les pronoms personnels *il(s)* et *elle(s)* (voir l'exemple 10). Ceci est causé par analogie avec les verbes qui se terminent par un *-t*, qui automatiquement créent cette liaison, comme dans l'exemple 11 (Riegel et al. 1994, p. 393).

L'inversion complexe :

L'inversion complexe se crée quand un GN (voir exemple 12) ou un pronom non-clitique (voir exemple 13) fonctionne comme le sujet de la phrase.

12. Cette maison, est-elle construite cette année ?
13. Mais cela, est-il possible ? (Helland, 2008, p. 275)

Le sujet reste dans ce cas avant le verbe et il est repris après le verbe sous la forme d'un pronom clitique coréférentiel. Cela fait que le sujet est exprimé deux fois dans la même phrase, et de ce fait, nous avons alors le terme inversion *complexe* (Helland 2008, p. 275).

3.2.2 L'interrogation par intonation

L'interrogation par intonation est la forme la plus simple pour créer une interrogation totale.

14. Tu dormais ?
15. Tu dormais.

Il s'agit seulement de créer une courbe intonative montante à la fin de l'interrogation, tout en gardant l'ordre des mots. La seule différence formelle entre une telle phrase interrogative et une phrase déclarative, est l'intonation (à l'oral) ou le point d'interrogation (à l'écrit), ce que nous voyons dans l'exemple 14, où se trouve une interrogation par intonation. Dans 15, nous trouvons son équivalent déclaratif. Cependant, l'interrogation par intonation est plutôt utilisée à l'oral, et elle n'est donc pas fréquemment pratiquée à l'écrit (Riegel et al. 1994, p 392).

3.2.3 L'interrogation par *est-ce que*

La dernière construction interrogative évoquée dans les grammaires traditionnelles est celle introduite par *est-ce que*, par exemple, *Est-ce que tu nous vois ?* Considérée comme familière au XVII^e siècle, cette construction est devenue de plus en plus fréquente, ayant en même temps perdu son caractère familier. Aujourd'hui on la rencontre fréquemment à l'oral, et même à l'écrit (Riegel et al. 1994, p. 393).

Par ailleurs, comme Riegel et al. (1994, p. 393) très bien le constatent :

Associé à l'intonation interrogative, il présente le double avantage de fournir, dès le début de la phrase, une marque de l'interrogation et de permettre le maintien de l'ordre canonique sujet-verbe, évitant ainsi le recours à l'inversion, pas toujours commode. Ainsi, avec un sujet à la première personne du singulier, on préférera l'emploi de *est-ce que* à l'inversion du pronom *je*.

Comme nous le voyons, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi l'emploi des constructions interrogatives par *est-ce que* s'est répandu. Elles sont plus faciles à employer étant donné elles n'exigent pas l'inversion du sujet. De plus elles donnent deux marques d'interrogation.

3.3 La phrase interrogative en français québécois et la particule *-tu*

Comme nous l'avons vu dans la section précédente, pour ce qui concerne l'interrogation totale, les grammairiens opèrent typiquement avec trois constructions interrogatives différentes en français de référence – interrogation par inversion, par intonation et finalement

par la locution *est-ce que*. En FQ, nous retrouvons les mêmes constructions, mais de plus, nous trouvons une construction supplémentaire – la construction qui comporte la particule *-tu*. Cette structure interrogative peut être considérée à la fois archaïque et innovatrice. Examinons maintenant celle-ci de plus près.

3.3.1 L'origine de la particule *-tu*

La particule *-tu* dont nous parlons ici, a son origine dans une particule presque identique, *-ti*, qui était employé comme construction interrogative en français hexagonal et dans les parlers d'oïl du nord de la France. Selon Tanguay (2020, p. 2-3), ce *-ti* était principalement en usage en France dès le 17^e siècle jusqu'au 20^e siècle. *-Ti* est le résultat de l'inversion du pronom sujet *il* + [t] euphonique¹² en terminaison verbale (*travaille-t-il ce soir ?*), qui, à son tour, se transforme en *-tu* dans le FQ (Auger 2008, p. 56). Mais comment a eu lieu ce changement ?

Félix Tanguay s'est déjà posé cette question, et l'évoque dans son article « D'où vient le ' -tu' interrogatif, et 'c'est-tu' pertinent de l'enseigner ? » (Tanguay 2020). Tanguay commence par nous montrer que pour en savoir plus, il faut se tourner vers le passé – plus de cinq siècles. Il constate que « Le français n'a pas gardé les formes interrogatives par particules du latin [...] Le français a donc dû manœuvrer pour s'en créer de nouvelles ; l'une d'entre elles est l'inversion verbe-sujet. » (Tanguay 2020, p. 1). En outre il souligne que (Tanguay 2020, p. 2) :

En latin, la lettre qui caractérisait les verbes de la troisième personne était le *t* (*cantat* → il chante). Bientôt, au 11^e siècle, ce *t* disparaît [...] On se retrouve avec les formes verbales que l'on connaît encore aujourd'hui, comme *il chante*. Cependant, plusieurs verbes gardent cette marque latine, notamment à l'imparfait et au mode conditionnel : *chantait*, *chanterait*.

Par ailleurs, ce *t* final crée un passage harmonique, ce qui a donné lieu au *t* intermédiaire des constructions interrogatives inversées comportant un verbe finissant par une voyelle, et les pronoms *il*, *elle* et *on* : (*parle-t-il le français ?*). De plus, un autre phénomène phonologique ayant eu lieu, est la chute du *l* final suivant les voyelles fermées, /i/, /u/ et /y/. Grâce à ce

¹² Cf. Robert 2014, p. 2491.

phénomène, en français contemporain, le *l* final d'un mot tel que *gentil*, ne se prononce plus. Mettons ces deux phénomènes phonologiques ensemble, et nous avons alors la naissance de la particule *-ti* : **Parle-il français ?* → *Parle-t-il français ?* → *Parle-ti français ?* (Tanguay 2020 p. 2).

Malgré le fait que cette particule au cours du temps soit pratiquement disparue en français hexagonal, elle a traversé l'océan avec les colons, et a survécu au Québec sous la forme de *tu*. Comme l'affirme Tanguay (2020, 2-3) :

Pourtant, le *-ti* (prononcé /tsi/) est pratiquement disparu au Québec. S'est-il volatilisé ? Non, il a plutôt pris une forme différente, il est devenu le *-tu* (prononcé /tsy/) que nous connaissons. [...] En fait, cela est tout à fait logique : il a la même fonction, la même position, une prononciation similaire et il sert à l'interrogation.

Tanguay constate aussi que les raisons pour ce changement restent obscures, mais qu'il existe quelques hypothèses : « [...] dont celle de Léard [...] » (Tanguay 2020, p. 4), qui mentionne le fait qu'une question s'adresse souvent à la deuxième personne, et que le pronom *tu* y joue un rôle. Plus loin, Tanguay constate que « [l]e *Dictionnaire des canadianismes* affirme que le '*-ti* mal prononcé devient *-tu*' » (Tanguay 2020, p. 4).

Tanguay continue par mentionner un sondage concernant le changement de *-ti* à *-tu*. Comme il le dit, « les résultats sont éclairants. » (Tanguay 2020, p.4). Dans ce sondage, les personnes interrogés étaient les adultes de la génération du babyboom (cf. Foot & Cooper 2013), et la question était s'ils avaient entendu la prononciation *-ti* par leurs parents quand ils étaient jeunes, ou s'ils l'avaient prononcé de cette façon eux-mêmes. Trois réponses se ressemblait. L'une parmi eux a raconté que, même si ses parents utilisaient *-ti*, elle s'est fait corriger par eux parents en disant qu'elle devait 'bien parler'. Une autre participante a déclaré qu'elle aussi utilisait le *-ti* quand elle était jeune, mais dès qu'elle a déménagé à Québec, elle a laissé le *-ti* et commencé à dire *-tu*. La dernière a dit que quand elle disait *-ti*, elle s'est fait réprimander, tandis qu'en utilisant *-tu*, elle n'a pas eu des remarques. (Tanguay 2020, p. 4) Alors, quelle était la conclusion ? Comme Tanguay (2020, p. 4) l'affirme :

Que peut-on en déduire ? À l'aube de la Révolution tranquille, alors même qu'on se questionnait sur le statut du français parlé au Québec [...], le *-ti* apparaissait peut-être alors

comme étranger à la langue, comme incorrect. Mais la particule était déjà trop bien intégrée pour tout simplement disparaître. [...] Le changement d'ordre phonétique est peut-être simplement dû à une confusion d'ordre grammatical [...] On ne connaissait pas l'identité grammaticale du *-ti*, alors on lui en a assigné une, plus évidente.

3.3.2. L'emploi de la particule *-tu*

Puisque nous avons évoqué un bref aperçu de l'origine de la particule *-tu*, regardons maintenant de plus près son emploi aujourd'hui. Selon Lagueux (2005, p. 59), le *-tu* interrogatif peut s'employer à presque toutes les personnes, à l'exception des 1^{ère} et 2^e personnes du pluriel. De plus, il s'emploie quel que soit le genre et le temps. Ce qu'il faut noter, et qui distingue son emploi des autres constructions interrogatives, est qu'il ne s'applique qu'à l'oral. Comme Lagueux aussi le constate, il s'emploie néanmoins « beaucoup plus fréquemment, que l'interrogation par inversion du pronom, ou l'interrogation avec la locution *est-ce que* [...] Pourtant, il appert que ce type d'interrogation ne s'est absolument pas implanté en langue écrite. » (Lagueux 2005, p. 59). Voici quelques structures de ce type d'interrogation en plus d'un exemple de son emploi dans une phrase exclamative :

16. Ça va-tu ?
17. Pierre, i'est-tu parti hier ?
18. I' peuvent-tu venir demain
19. * I' finira-tu le travail à temps ?
20. * Vous partez-tu ? (Reinke & Ostiguy 2016, p. 66.)
21. C'est-tu écoeurant ! (Dagnac 2013, p. 4.)¹³

Comme nous le voyons, la particule *-tu* se place après le verbe à temps simple, comme dans l'exemple 16 ci-dessus, et dans les cas où il s'agit d'un verbe à temps composé, elle se place entre l'auxiliaire et le participe passé, comme dans l'exemple 17. Dans les cas de futur, elle s'emploie seulement dans les constructions de futur périphrastique, comme dans l'exemple 18, où nous la trouvons entre le semi-auxiliaire et l'infinitif. Ceci indique qu'une construction comme celle dans l'exemple 19, ne s'entend pas puisqu'il s'agit du futur simple. Et comme

¹³ Les exemples 1-5 sont tirés de l'ouvrage de Reinke & Ostiguy, tandis que l'exemple 6 est tiré de l'article de Dagnac.

nous avons vu plus haut, elle ne s'emploie pas à la 2^e personne du pluriel, comme nous pouvons voir dans l'exemple 20 (Reinke & Ostiguy 2016, p. 66). En plus d'être une particule d'interrogation, elle peut aussi apparaître dans « certaines exclamatives portant sur la quantité ou la qualité » (Dagnac 2013, p. 4). Une telle exclamative se trouve dans l'exemple 21. Un point très intéressant portant sur cette structure interrogative, est le fait qu'elle soit très courante dans la langue parlée au Québec, si courante qu'elle fait aussi partie de conversations relativement formelles, tandis que nous ne la trouvons jamais dans l'écrit¹⁴ (Reinke & Ostiguy 2016, p. 66). Mais pourquoi est-ce le cas ?

Il peut y avoir de multiples explications pour ceci. Une raison possible peut être que cette particule interrogative maintient l'ordre affirmatif de la phrase, évitant l'inversion, ce qui facilite la manière de poser une question. Cependant, l'interrogation par *est-ce que* maintient aussi l'ordre affirmatif. Dans le cas de *est-ce que*, il s'agit peut-être d'une question d'économie linguistique. Même si l'interrogation par *est-ce que* crée le même ordre affirmatif, *est-ce que* est quand même une construction plus longue comparée à la particule *-tu*. Dans ce cas, le fait de poser une question qui comporte la particule *tu* serait plus économique que d'en poser une par *est-ce que*. En revanche, concernant le nombre de constituants dans la phrase, l'interrogation par intonation serait le choix ultime pour ce qui concerne l'économie linguistique, suivie par l'interrogation par la particule *-tu*.

Mais le fait qu'une telle construction est fréquemment employée dans la langue orale, ne résulte pas automatiquement en ce qu'elle entre dans la langue écrite. Il existe de nombreux exemples, notamment, dans la langue orale de ce que nous tolérons que *que* remplace *dont*, nous tolérons que nous omettions la négation *ne* et nous tolérons également que *on* remplace *nous*. Ceci n'est pas du tout le cas avec la langue écrite, qui nécessite une grammaire plus stricte et un registre plus soigné (Poisson 2012, p. 1). Pourtant, il ne faut pas oublier que la langue évolue constamment, et que la grammaire d'aujourd'hui n'est pas identique à celle d'il y a deux siècles. Le fait que la particule *-tu* est si fréquente à la langue orale des Québécois aujourd'hui, pourrait donner une indication de ce qu'elle ferait aussi partie de la langue écrite dans l'avenir.

¹⁴ Il faut pourtant noter que nous la trouvons à l'écrit lorsqu'il s'agit de présenter la langue orale, comme par exemple dans le livre *Je voudrais qu'on m'efface* (Barbeau-Lavalette 2012).

Comme nous venons de regarder les différentes constructions interrogatives en FR et FQ, tournons-nous maintenant vers l'emploi de ces constructions interrogatives dans la langue orale authentique. Dans le chapitre suivant, nous présenterons le cadre théorique et méthodologique pour notre travail et analyse.

4 Cadre théorique et méthodologique

Dans ce mémoire, nous allons nous baser sur la base de données du projet PFC, lequel nous présenterons dans ce qui suit. Nous allons aussi mentionner quelques grandes lignes de la sociolinguistique. La fin de ce chapitre sera consacrée à une présentation de la constitution de notre corpus et aussi des locuteurs qui constituent notre échantillon.

4.1 Le projet PFC

Le projet PFC ou bien *Phonologie du Français Contemporain : usages, variétés et structure*, (Durand et al. 2002, p. 93-106) est un projet établi durant les années 90 par Jacques Durand, Bernard Laks et Chantal Lyche et a inclut plus de 60 chercheurs. Le but du projet est entre autres de documenter le français tel qu'il se parle aujourd'hui dans le monde entier. Il s'agit d'une base de données orales formant un corpus interactif, qui permet des comparaisons systématiques des différentes variétés du français parlé à travers le monde. (Detey et al. 2010, p. 31-32). Même si au début ce projet était principalement conçu pour des études phonologiques, la base de données de PFC permet bien aussi des recherches dans d'autres domaines de la linguistique, comme la syntaxe et le discours. (Detey et al. 2016, p. 13) Comme le constatent, Detey et al. (2016, p. 13, notre traduction de l'anglais) :

[...] la deuxième partie de ce livre montre en particulier comment des conversations informelles tirées de grands nombres d'enquêtes PFC peuvent être examinées sous différentes angles : lexical, syntaxique, et discursive, ainsi que phonologique et phonétique. [...] nous fournissons des ressources pour une meilleure compréhension de la langue française dans toutes ses variations.¹⁵

De plus, ils expliquent à propos de ceci, que même si tous les auteurs du PFC qui y contribuent ne sont pas tout à fait d'accords pour ce qui concerne la meilleure approche

¹⁵ [...] Part II of this book in particular shows how informal conversations drawn from a large number of PFC surveys can be examined from a variety of angles: lexical, syntactic, and discursive, as well as phonological and phonetic. [...] we provide resources for a better understanding of French in its variation.

théorique, ils tous partagent la perception que travailler avec du matériel parlé authentique est un fait nécessaire pour créer une théorie et que la variation est centrale dans la description et l'analyse des langues.

L'arrière-plan du projet PFC s'explique du fait, comme le constate Detey et al. (2016, p.14, notre traduction de l'anglais) que :

[...] plusieurs recherches du français ont été fait sur la base de données héritées de la tradition prescriptive, ou même de données fausses répétées d'un article à l'autre [...] Le programme PFC a, de ce fait, été créé pour remédier cette situation à l'aide d'une élaboration d'un vaste corpus de référence du français parlé.¹⁶

Comme nous le voyons, il s'agit d'un corpus descriptif au lieu de prescriptif, qui reflète la vraie façon dont parlent les francophones, à la place de la norme disant comment les gens devraient parler.

Comme nous l'avons déjà vu, ce programme est le résultat d'une collaboration de plus de 60 chercheurs. La base de données comporte des transcriptions et des analyses de plus de 400 locuteurs à travers le monde francophone. Le choix des participants qui sont sélectionnés pour les points d'enquête PFC est surtout une question géographique. Les chercheurs/chercheuses ont eu pour but de sélectionner des groupes de locuteurs qui peuvent représenter tant d'endroits différents que possible à travers le monde francophone. De plus, dans la mesure du possible, chaque point d'enquête comporte le même nombre d'hommes et de femmes et plusieurs tranches d'âge (Detey et al., 2016, p. 14-15).

Les locuteurs, normalement 10 à 15 personnes par enquête, participent à quatre tâches différentes :

1. Lecture à haute voix d'une liste de mots
2. Lecture à haute voix d'un passage diagnostic
3. Conversation guidée

¹⁶ [...] many studies of French have been based on data inherited from the prescriptive tradition or even spurious data repeated from article to article [...] The PFC programme was set up to remedy this situation via the elaboration of a large reference corpus of spoken French.

Pour cette tâche, les locuteurs doivent lire à haute voix une liste comportant 94 mots. Ces mots sont d'un vocabulaire de nature quotidienne, et sont souvent tirés soit de la littérature scientifique ou bien d'autres enquêtes déjà faites, puisque « [c]eci nous garantit une comparabilité entre le projet PFC et des enquêtes précédentes, nous donnant une profondeur historique à notre étude »¹⁷ (Detey et al. 2016, p. 15, notre traduction de l'anglais).

Comme nous l'avons déjà vu, le projet PFC est concentré sur la phonologie, et pour ce fait, comme Detey et al. l'expliquent, leur but principal concernant la création de cette liste, porte sur des aspects phonologiques. Ils remarquent que la liste permet surtout de tester les oppositions phonémiques. Finalement, la liste se termine avec huit paires minimales potentielles, entre autres : *patte – pâte, brin – brun, épais – épée*. (Detey et al. 2016, p. 15)

En plus de lire à haute voix tous les mots de la liste, les locuteurs sont aussi invités à lire à haute voix les numéros précédant les mots, puisque ceci donne, non pas seulement la possibilité d'enregistrer les mots au stade de la transcription, mais aussi une indication du niveau des locuteur pour ce qui concerne leur style de lecture moins surveillé (Detey et al. 2016, p. 15). Par ailleurs, comme le constate Detey et al. (2016, p. 15-16, notre traduction de l'anglais) :

[...] lors de la lecture à voix haute, il y a une asymétrie. La présence d'une opposition dans la liste de mots (particulièrement lors de la lecture à voix haute de paires minimales potentielles) ne fait pas preuve que l'opposition en question fait partie du système quotidien du locuteur. En revanche, l'absence d'une telle opposition lors de la lecture à voix haute donne une grande indication que cette opposition en question ne fait pas partie du style spontané du lecteur. [...] Nous n'avons pas encore réussi à trouver un exemple dans notre enregistrement d'un locuteur qui ne fait pas la distinction lors de sa lecture à voix haute de cette liste, mais qui fait cette distinction en lecture spontanée.¹⁸

¹⁷ This guarantees a comparability between PFC and previous surveys, and gives historical depth to our study.

¹⁸ [...] there exists an asymmetry in the value of reading aloud. The presence of an opposition within the word list (and in particular in the reading aloud of potential minimal pairs) does not prove that the opposition in question is part and parcel of the everyday system. On the other hand, the absence of an opposition in reading aloud is a very strong indication that the opposition in question is not part of the speaker's spontaneous style. [...] We have no example in our recordings of a speaker who does not make the distinctions just mentioned in reading the lists aloud, but who makes them in spontaneous speech.

Comme nous l'avons vu, la deuxième tâche à laquelle se prêtent les locuteurs est la lecture de texte. Dans ce passage, nous trouvons à la fois de nombreuses oppositions vocaliques et consonantiques, et aussi plusieurs éléments phonologiques typiques dans la langue française. Parmi ceux, nous y trouvons à la fois des occurrences du schwa et de la liaison, qui tous les deux sont systématiquement testés. Par ailleurs, d'autres traits comme la palatalisation, les glissements et l'assimilation sont aussi inclus, pour en nommer quelques-uns. De plus, toutes les oppositions phonémiques présentes dans la liste de mots, se retrouvent aussi dans ce passage diagnostique (Detey et al. 2016, p. 16).

Ce passage est artificiellement construit, mais est censé être lu comme un article de journal. De plus, Detey et al. expliquent que même si ce passage diagnostique est créé comme un article de journal, il ne porte pas un style très soutenu, ce qui le rend plus facile à lire. Ils disent même que, selon quelques sources, ce passage ressemble plutôt à un extrait d'un journal régional de langage plus familier, qu'un extrait d'un journal soutenu, comme *Le Monde*. Comme ils soulignent : « Si ceci est vrai, il faut se féliciter, étant donné que la lecture à haute voix est un acte très symbolique, pouvant rappeler les locuteurs de l'échec scolaire. »¹⁹ (Detey et al. 2016, p. 16, notre traduction de l'anglais).

Même si, comme ils mentionnent, la lecture à haute voix n'offre pas des données tout à fait fiables pour ce qui concerne une étude de discours spontané, il faut tenir compte que les multiples paramètres présents nous dirigent vers une performance plus réelle (Detey et al. 2016, p. 16).

Maintenant que nous avons présenté les deux premières tâches, tournons-nous vers les deux dernières, la conversation guidée et la conversation libre. La conversation guidée est construite d'une telle manière qu'elle se fait comme un entretien plutôt formel entre l'enquêteur et le locuteur dans laquelle l'enquêteur pose des questions au locuteur. La conversation libre, en revanche, est une conversation informelle entre des locuteurs, de préférence sans la présence d'un enquêteur. Par ailleurs, il a fallu limiter les locuteurs à trois pour chaque groupe de conversation libre puisque pour obtenir le meilleur résultat de possible pour les données phonétiques, les groupes de plus de trois personnes ont créé ce que Detey et al. (2016, p. 16, notre traduction de l'anglais) nomment « [...] un méli-mélo acoustique

¹⁹ If this is indeed true, it is to be welcomed, since reading aloud is a highly symbolic act which may remind participants of educational failure.

souvent impossible à démêler ».²⁰ Nous nous intéressons uniquement à ces deux types de conversation, puisque c'est au cours de celles-ci que les constructions interrogatives de notre étude vont apparaître. Puisque la conversation guidée se fait comme un entretien dans lequel les questions posées principalement sont de la part de l'enquêteur, c'est surtout dans les conversations libres que nous allons trouver nos données. Pourtant, nous n'excluons pas les conversations guidées, car nous nous intéressons aussi aux données tirées de la langue parlée dans une situation plutôt formelle. Une comparaison de données entre la langue formelle et la langue familière est donc un point central dans notre travail.

4.2 La sociolinguistique et la variation

Avant de continuer à regarder le corpus du projet PFC, jetons un coup d'œil sur la partie de la linguistique auquel appartient ce projet – notamment la sociolinguistique. Mais qu'est-ce que en fait la sociolinguistique ? Selon *Store norske leksikon* (Simonsen 2021) la sociolinguistique est la partie de la linguistique qui se concentre sur la relation entre la langue et la société, et qui étudie la langue comme un phénomène sociale. Par ailleurs, la sociolinguistique peut être divisée en plusieurs domaines, entre autres, le multilinguisme, le changement de la langue et la théorie de variation. De plus, nous la séparons en deux catégories principales : macro-sociolinguistique, et micro-sociolinguistique, ce premier mettant le focus sur l'utilisation de la langue au sein des groupes, tandis que ce dernier met le focus sur l'utilisation de la langue chez l'individu (Simonsen 2021).

Un nom central pour ce qui concerne la sociolinguistique est William Labov. Durant les années 1960, la sociolinguistique s'est établie comme un propre domaine de recherche, plus ou moins grâce aux enquêtes faites par Labov sur la langue parlée à New York. Ses enquêtes ont montré que les variations trouvées dans la langue ne sont pas aléatoires, mais en revanche systématiques, souvent influencées par des facteurs sociaux, comme par exemple l'âge, le genre, l'éducation etc. De plus, les recherches faites par Labov ont profondément influencé d'autres linguistes, créant de nombreuses études de ce genre autour du monde (Simonsen

²⁰ [...] an acoustic mishmash often impossible to disentangle.

2021). Ceci étant aussi le cas pour le projet PFC. Comme le souligne Detey et al. (2016, p. 26, notre traduction de l'anglais), que les découvertes de Labov :

[...] ont eu une influence profonde sur la méthodologie de PFC illustrée dans cet ouvrage. En effet, les extraits présentés dans la Partie II sont principalement issus de conversations informelles entre amis intimes ou membres de famille afin d'approcher le plus que possible la langue vernaculaire.²¹

Afin de faire une présentation du projet PFC, il est aussi essentiel d'évoquer la variation puisqu'elle porte un rôle très profond dans ce projet. Avant même de commencer à lire l'ouvrage sur le projet PFC, nous trouvons un petit résumé sur la couverture disant que « [c]et ouvrage examine la variation trouvée dans le français parlé, en se basant sur le programme de recherche 'Phonologie du Français Contemporain' [...] »²² (Detey et al., 2016, sur la couverture, notre traduction de l'anglais). Ceci montre la relation essentielle entre la variation et le projet PFC. Mais qu'est-ce que la variation comme terme linguistique ? Pourquoi l'étudier et l'inclure ? Regardons maintenant ceci de plus près.

Durant le temps, de nombreuses linguistiques modernes se sont basées sur des données de statut non défini. Ceci est aussi le cas pour le français, étant une langue victime de ce genre de données. Comme l'expliquent Durand et al. (2016, p. 24, notre traduction de l'anglais) :

Pour ce qui concerne le français, à la suite du travail de Noam Chomsky, nous y trouvons des chercheurs / chercheuses déclarant qu'ils décrivent leur propre système, tandis que d'autres décrivent un système normalement appelé 'le français standard', sans donner des spécifications de l'origine des données. [...] Depuis plusieurs années, la question de données a eu un rôle essentiel pour les études de la langue. En grande partie grâce aux recherches en sociolinguistique, nous avons commencé à prendre conscience des dangers liés à l'introspection et aux données de seconde main. De nombreux chercheurs maintenant conviennent que les données fournies de l'introspection sont trop souvent entachées par des considérations normatives, et par ce fait omettent complètement la notion de la variation.²³

²¹ [...] have had a deep influence on the PFC methodology illustrated in this book. Indeed, the excerpts presented in Part II are mostly taken from informal conversations between intimate friends or family members in order to come as close as possible to the vernacular.

²² This book examines the variation found in modern spoken French, based on the research programme [sic] 'Phonology of Contemporary French' [...]

²³ As far as French is concerned, some researchers, in the wake of Noam Chomsky's work, explicitly state that they describe their own system. Other researchers describe a system usually called 'standard French', without

Comme nous le voyons, la variation ne devrait pas être omise quand il s'agit des recherches de la langue. Au contraire, il est essentiel de l'inclure pour mieux comprendre comment fonctionnent les langues. Mais quand la variation a-t-elle commencée à avoir son statut important ?

Comme déjà mentionné, la recherche de la langue a été profondément entachée par des considérations normatives. En revanche, durant le 19^e siècle, ceci va connaître des changements. En même temps que nous y trouvons de nombreux avancements, comme par exemple pour la géologie, les théories de l'évolution, l'importance de l'histoire des sociétés et des peuples, nous y trouvons aussi des avancements pour les langues. L'intérêt concernant l'histoire de la langue, ses origines et les changements qu'elles ont connus durant le temps, commence à s'épanouir. Ce sont parmi l'usage de la langue, la parole et l'actualisation des formes linguistiques durant le temps et l'espace que les linguistes cherchaient les réponses de ses questions concernant l'évolution et les changements de la langue (Durand et al., 2016, p. 24-25). De plus, comme le soulignent Durand et al. (2016, p.25, notre traduction de l'anglais) : « Ainsi, si l'étude de la langue constituait une introduction à l'histoire pour les linguistes du 19^e siècle, [...] c'est parce que les langues, les dialectes et les idiolectes locaux sont remplis de variation et sont continuellement sujets à changements. »²⁴. La variation se divise traditionnellement en sous-catégories de la manière suivante : la variation géographique, la variation sociale, la variation stylistique, la variation diachronique, et la variation inhérente (Durand et al. 2016, p. 28-31).

Ce type de variation est l'un des premiers types à être reconnu et aussi l'un des types les mieux documentés (Durand et al. 2016, p. 29). La variation géographique, comme son nom lui-même désigne, concerne la variation qui existe dans une langue selon l'origine géographique du locuteur. Cette variation est tout à fait présente et pertinente pour notre travail, puisque notre objectif dans ce mémoire concerne une partie des constructions

specifying how the data was collected. [...] For a number of years, the question of data has become central to language research. Largely thanks to research in sociolinguistics, we have become aware of the dangers of introspection and second-hand data. Many researchers now agree that the data yielded by introspection is too often contaminated by normative considerations and leaves out the whole issue of variation.

²⁴ Thus, if for nineteenth-century linguists the study of language constituted an introduction to history, [...] it is because languages, dialects and local idiolects are rife with variation and are continuously subject to change.

interrogatives qui est une variation trouvée au Québec, mais que nous ne trouvons pas en France – notamment la particule interrogative *-tu*.

La variation sociale concerne les différences entre les individus que nous trouvons dans la société. Ces différences incluent des éléments comme le statut social, quantité de moyens, l'éducation, domaine de travail etc. (Durand et al. 2016, p. 29). Dans cette catégorie, nous trouvons aussi les différences concernant le sexe (Gadet 1971, 75). Par ce fait, la variation sociale traite les variétés de la langue que nous pouvons rencontrer entre, par exemple, un homme et une femme.

En même temps de faire partie de la variation sociale, la variation stylistique est une forme spécifique à l'intérieur de la variation sociale. Tandis que la variation sociale se concentre sur ce qui concerne les différences de l'éducation, travail, statut sociale dans la société, la variation stylistique s'adresse à la variation que puisse créer une personne dépendant de la formalité et de la nature de ses énonciations (Durand et al. 2016, p. 29). Un tel exemple pourrait être la variation d'énoncés d'un avocat durant sa journée de travail, comparé à son style de parler lorsqu'il / elle est à la maison bavardant avec sa famille. Comme le soulignent Durand et al. (2016, p. 29, notre traduction de l'anglais) : « Chaque type d'échange linguistique demande son registre spécifique, variant du plus formel au plus égalitaire. Parmi les interactions quotidiennes, nous pouvons supposer qu'un échange entre amis proches et membres de la famille se fera dans la langue vernaculaire. »²⁵.

Pour ce qui concerne le projet PFC, nous y trouvons quatre registres de variations stylistiques parmi les tâches que nous avons déjà présentées, du plus formel étant la liste de mots que doivent lire les locuteurs, au moins formel étant alors les deux conversations, respectivement la conversations semi-directe et la conversation libre (Durand et al., 2016, p. 29).

La variation diachronique concerne l'évolution que d'une langue durant le temps et la variation et le changement qui sont les résultats de cette évolution, étant donné que la langue suit et se change de pair avec les sociétés. Pour ce qui concerne les changements linguistiques, il s'agit de deux motivations : des motivations externes, et des motivations

²⁵ Each type of linguistic exchange thus requires a specific register, ranging from the most formal to the most egalitarian. In daily interactions, it may be postulated that an exchange between close friends and family members will be conducted in the vernacular.

internes. Ces premiers sont liés à la nature sociale et historique inhérente dans la langue, tandis que ces derniers sont liés au fait que la langue comme entité est de nature instable et variable (Durand et al. 2016, p. 29-30).

Par ailleurs, un autre facteur déterminant les changements de la langue est : « [...] la succession des générations et leurs usages contrastés et compétitifs de la langue. »²⁶ (Durand et al. 2016, p. 30, notre traduction de l'anglais).

Pour ce qui concerne la variation diachronique, il est essentiel de souligner que le projet PFC aussi prend en compte ce type de variation et de changement. Ce projet est bien équipé lors de ses recueils de données. Par exemple, pour chaque sondage, il a fallu sélectionner des locuteurs de plusieurs générations, et aussi, si possible, de plusieurs générations de la même famille. Ceci pour avoir des représentants des âges différents, puisque l'âge d'un locuteur peut influencer la façon de parler (Durand et al., 2016, p. 30).

La variation inhérente est la dernière forme de variation que nous évoquerons ici. Cette forme comporte toutes les variations qui existent, mais qui sont impossibles à désigner aux autres catégories que nous venons de présenter. Un tel exemple, étant une personne qui peut dire une phrase contenant une négation deux fois, mais qui omet la négation *ne* une fois, et l'inclut l'autre fois : *je n'ai pas envie de manger, j'ai pas envie de manger* (Durand et al. 2016, p. 30-31).

4.3 Constitution du corpus

Le corpus créé par le projet PFC comporte de nombreuses enquêtes de tous les coins du monde francophone, de l'Europe à l'Afrique et l'Amérique (Durand et al. 2002, p. 93-106)

Quand nous allons commencer à regarder les enquêtes et le corpus du Projet PFC, il est essentiel pour nous d'éliminer les parties du corpus qui n'ont pas d'importance pour notre travail. Étant donné que notre but ici est de vérifier les occurrences des différentes constructions interrogatives dans la langue parlée au Québec, c'est seulement celles-ci que nous allons étudier.

²⁶ [...] the succession of generations and their contrasting and competing uses of language.

Comme nous l'avons déjà vu, chaque enquête consiste à faire lire aux locuteurs une liste de mots et un texte, en plus de la participation à une conversation guidée et d'une conversation libre. Puisque la liste de mots ne comporte que des mots simples, et qu'il s'agit de lire une liste déjà créée, elle ne sera pas incluse dans ce travail. La lecture de texte, est une tâche où le texte aussi est déjà créé, qui est censé être lu comme un article de journal. Nous le savons maintenant, comme évoqué (cf. 3.3.2), la construction interrogative qui comporte la particule *-tu*, ne se voit jamais à l'écrit. Puisque ce sont les occurrences de cette particule qui nous intéressent, nous n'allons pas inclure la lecture de texte non plus. Il nous reste alors la conversation guidée et la conversation libre, qui seront notre focus dans ce travail. Par ailleurs, dans les conversations guidées, mais aussi dans certaines conversations libres, on note la présence des enquêteurs en plus des locuteurs, et on note que la conversation est alors guidée par les enquêteurs. Puisque nous n'avons pas d'information sur les enquêteurs, nous n'allons pas les inclure dans ce travail. Cela fait que nous nous concentrerons seulement sur les locuteurs.

Puisqu'il s'agit de multiples conversations chacune d'une durée de 9 à 45 minutes (cf. chapitre 5), nous allons trouver un moyen pour trouver les occurrences d'une interrogation. À propos de cela, Durand & Lyche (2003, p. 232) disent que : « [u]ne question est signalée par un point d'interrogation. ». De ce fait, nous avons seulement extrait les cas où il y a un point d'interrogation.

Comme nous l'avons déjà mentionné, les quatre constructions interrogatives essentielles pour nous correspondent à des interrogatives totales, ce qui veut dire que la réponse doit être oui ou non. De ce fait, nous allons éliminer toutes les occurrences des constructions interrogatives partielles et alternatives.

De plus, puisqu'il s'agit ici de constructions interrogatives, et plus précisément de *phrases* interrogatives, nous allons exclure toutes les occurrences d'interrogations qui ne peuvent pas être classifiées comme des phrases. En d'autres mots nous excluons toutes les constructions qui manque soit le GN sujet ou/et le GV. Comme le mentionne Riegel et al. (1994, p. 111) : « L'ellipse syntaxique n'est qu'un cas particulier d'effacement où l'élément non exprimé est un syntagme récupérable – syntaxiquement et sémantiquement – à partir du contexte

linguistique [...] *Où vas-tu ? - À la gare (=GP)* »²⁷. Comme nous le voyons dans l'exemple ici, nous avons un énoncé tout à fait compréhensible à partir du contexte linguistique, puisque le GN sujet et le GV sont déjà exprimés dans l'interrogation précédente. Néanmoins, nous n'incluons pas ces constructions elliptiques, puisque nous les traiterons dans ce travail comme incomplètes. Nous avons voilà comme exigence minimale que les constructions que nous incluons doivent comporter les constituants obligatoires de la phrase de base en plus d'être suivies par un point d'interrogation.

Ce dernier nous dirige vers ce que Rossi-Gensane (2010, p. 99) appelle *les petits mots de l'oral*. *Tu sais, hein* etc. serait deux exemples de *petits mots de l'oral*. Il faut noter que la construction *tu sais* n'est pas toujours une interrogation en soi-même, mais peut aussi servir à créer un lien entre le locuteur et l'interlocuteur au cours de la parole spontanée. Nous notons aussi que les occurrences de cette construction sont quelquefois marquées par un point, et d'autres fois marquées par un point d'interrogation. Néanmoins, nous avons déjà constaté que nous chercherons des constructions qui sont suivies par un point d'interrogation, et que ces constructions doivent inclure un GN sujet et un GV, nous incluons les occurrences de cette construction si elle se trouve toute seule dans un énoncé suivi d'un point d'interrogation, car la construction elle-même satisfait l'exigence minimale que nous venons de donner (GN sujet + GV). Pour l'autre *petit mot de l'orale* que nous avons mentionné, *hein*, nous remarquons qu'il ne satisfait pas notre exigence minimale, et qu'en se trouvant tout seul dans un énoncé, nous l'excluons. Néanmoins, nous l'incluons s'il se trouve à l'intérieur d'un énoncé où il se trouve un GN sujet + GV suivi par un point d'interrogation.

À propos de cela, nous aimerions finalement remarquer que même si ces *petits mots* sont souvent employés dans la langue parlée, soit pour indiquer une question, soit pour créer un lien entre le locuteur et l'interlocuteur, ils sont souvent très difficiles à catégoriser, et par ce fait nous avons choisi de les inclure de manière conséquente par rapport à notre exigence minimale.

Par ailleurs, nous avons choisi d'exclure toute sorte de *discours rapporté* (direct et indirect) (Durand & Lyche 2003, p. 234), puisque nous ne cherchons dans ce travail que les occurrences qui sont représentatives de la langue orale spontanée du locuteur en question. Exemple de la conversation libre du locuteur Cqebp1 (Lyche 2014) :

²⁷ GP = Groupe prépositionnel.

Intervals [368-369] « BP : Alors euh, j'ai dit, 'peux-tu parler plus lentement un peu'. »

Lorsqu'il s'agit des interrogations de notre exigence minimale que le locuteur ne pose pas directement à une autre personne, mais plutôt à soi-même, nous les inclurons, parce qu'elles sont représentatives de la langue orale spontanée de ce locuteur, en plus de montrer le choix qu'il fait parmi les différentes constructions interrogatives.

Exemple de la conversation libre du locuteur Cqelc1 (Lyche 2014) :

Intervals [261] « LC : l/ latin, je pense c'est six ? [...] »

De plus, si un locuteur commence à poser une question, mais est interrompu par un autre locuteur qui finit la question, nous allons les traiter en faveur du locuteur qui finalement complète la question, cela à condition que la construction réponde aux critères mentionnés ci-dessus (point d'interrogation et structure de phrase GN + GV).

Exemple de la conversation libre du locuteur Cqejb1 (Lyche 2014) :

Intervals [39-40] « EQ : Charlevoix un peu, ça semble être votre euh. » « JB : Coin fétiche ? »

Nous remarquons que dans ce cas-ci, l'interrogation du locuteur n'inclus pas notre exigence minimale, et ferait donc pas partie de notre corpus.

De même, nous pouvons aussi rencontrer des occurrences d'interrogations qui sont posées plusieurs fois par le même locuteur à l'intérieur du même énoncé, mais qui, d'une n'importe quelle raison sont interrompues durant l'énoncé, que ce soit par un bruit, ou du fait que le locuteur prend une pause pour réfléchir.

Exemple de la conversation guidée du locuteur Cqelc1 (Lyche 2014) :

Intervals [328] « LC : ce que je euh, la, la, l'importance que j'accorde au français oral ? »

Ce genre d'occurrences, nous allons les traiter comme une seule construction interrogative, même si c'est possible qu'un constituant interrogatif se présente plusieurs fois dans le même énoncé. En plus, ce serait la construction complète qui sera incluse.

De même, il peut y avoir des cas où le locuteur est interrompu de n'importe quoi, sans être capable de finir l'interrogation qu'il a commencée à énoncer, et qui sans la reprise peut être difficile à classer. Nous excluons ces occurrences, traitées comme des interrogations incomplètes dans ce travail.

Exemple de la conversation libre du locuteur Cqebp1 : (Lyche 2014)

Intervals [194] « EQ : Il y avait le golf, est-ce ? <BP : Depuis la retraite [...] »

Nous remarquons que cet exemple montre une interrogation par l'enquêteur et serait pas incluse dans notre corpus de toute façon, mais qu'elle exprime très bien ce que nous venons de mentionner.

Maintenant que nous venons de classifier les délimitations de notre corpus, il est aussi essentiel de parler des faiblesses que peut connaître le corpus. Une faiblesse centrale se présente du fait que nous ne cherchons que des points d'interrogations dans les enquêtes du PFC. De ce fait, nous sommes conscients qu'il existe une possibilité que des constructions interrogatives passent sous le radar.

Exemple de la conversation libre du locuteur Cqebp1 (Lyche 2014) :

Intervals [369] « BP : 'peux-tu parler plus lentement un peu'. »

Cependant, puisque ces constructions éventuelles ne sont pas suivies d'un point d'interrogation, nous supposons qu'il existe des raisons pour lesquelles le point d'interrogation ne soit pas marqué dans la transcription du PFC, et que de ce fait, le PFC n'a pas caractérisé celles-là comme des questions.

Une autre faiblesse possible, serait que l'interrogation par intonation comporte plusieurs occurrences qui peut-être ne pourraient pas être caractérisées comme des interrogations totales valables dans d'autres corpus. Cela parce que nous avons déterminé d'inclure des constructions qui comporte le GN sujet, le GV et un petit mot de l'oral suivies par un point d'interrogation.

Exemple de la conversation libre du locuteur Cqejb1 (Lyche 2014) :

Intervals [322] « JB : absolument euh, moi je suis un, un gars de char, hein ? »

Mais nous le soulignons que ce genre de constructions peut être extrêmement difficile à caractériser comme une construction déclarative ou une construction interrogative. Mais le fait qu'elles sont suivies par un point d'interrogation dans les transcriptions du PFC, nous donne la preuve que le PFC traite celles-ci comme des questions, et de ce fait, nous le ferons aussi dans notre corpus.

Étant donné que nous venons de mentionner les délimitations de notre corpus, tournons-nous vers les deux enquêtes dont nous allons nous servir, respectivement à Trois-Rivières et à

Saguenay. Nous ferons d’abord une présentation de ces deux enquêtes, et par la suite, dans le chapitre suivant, une présentation et une analyse de nos résultats.

4.3.1 Trois-Rivières²⁸

Trois-Rivières est une ville au Québec situé au bord du fleuve Saint-Laurent entre la Ville de Québec et Montréal. L’une des deux enquêtes incluses dans ce travail est créée dans cette ville.

Dans l’enquête de Trois-Rivières (Lyche 2014), il y a eu 12 locuteurs. Parmi ceux, nous trouvons des variations en tant que l’âge, le sexe et l’éducation, pour en nommer quelques-unes. Présenterons maintenant ces locuteurs, avant de continuer avec le corpus dont ils ont fait partie. Nous allons dans ce chapitre donner une présentation très courte de chaque locuteur, en nous basant sur leur âge, sexe, éducation et profession, et nous allons regarder chacun de plus près dans le chapitre suivant quand nous allons faire une analyse de nos données.

²⁹	Sexe	Âge	Éducation	Profession
Cqejb1	Masculin	1958 (52 ans)	Université (Baccalauréat)	Ancien rédacteur publicitaire
Cqecl1	Féminin ³⁰	1957 (53 ans)	Cégep (Collégial technique)	Ancienne technologiste médicale
Cqewd1	Masculin	1934 (76 ans)	Collège	Ancien gestionnaire en service sociale

²⁸ Toutes les sources de l’enquête à Trois-Rivières seront présentées dans Annexes.

²⁹ Nous donnons ici quelques informations sur chaque locuteur qui fait partie de l’enquête de Trois-Rivières. Nous avons listé toutes les sources dont nous nous en avons servis de ces locuteurs à la fin (cf. Annexes)

³⁰ Nous avons remarqué qu’il y avait une erreur concernant le sexe listé pour ce locuteur. Dans l’information donnée du locuteur c’était marqué que son sexe était masculin, tandis que dans l’enregistrement audio, on entend que c’est un locuteur de sexe féminin. Par ce fait, nous avons décidé de le corriger dans notre tableau.

Cqehd1	Féminin	1937 (73 ans)	Cours commercial	Ancienne secrétaire
Cqejg1	Masculin	1987 (23 ans)	Cégep (Collégial)	Travail social avec adolescents
Cqemc1	Masculin	1987 (23 ans)	Cégep (Collégial)	Travail social avec adolescents
Cqead1	Féminin	1987 (23 ans)	Université (Maîtrise)	-
Cqell1	Masculin	1986 (24 ans)	Cégep (Collégial)	-
Cqelc1	Féminin	1987 (23 ans)	Université (Maîtrise)	-
Cqebp1	Masculin	1933 (77 ans)	Université (Baccalauréat)	Ancien optométriste
Cqecc1	Féminin	1931 (79 ans)	Collège (Cours classique)	Ancienne femme au foyer, Comptable
Cqesb1	Féminin	1989 (21 ans)	Cégep (Collégial)	-

Tableau 4.1 – Les locuteurs de l’enquête de Trois-Rivières

Parmi les douze locuteurs, nous trouvons sept hommes et cinq femmes, et que la différence concernant l’âge montre qu’il se trouve des représentants des vingtaines, des cinquantes et les soixante-dizaines.

4.3.2 Saguenay

Saguenay est une ville située au nord de la ville de Québec.

Voici, notre liste des locuteurs qui ont participé à l'enquête à Saguenay (Lyche 2006). Nous ferons comme la liste des locuteurs de Trois-Rivières, par lister leur sexe, âge, éducation et profession.

³¹	Sexe	Âge	Éducation	Profession
Cqbc1	Féminin	1982 (26 ans)	Université	L'armée
Cqbdb1³²	Masculin	1954 (54 ans)	Cégep	Banque
Cqbfv1	Masculin	1984 (24 ans)	Université	Magasin
Cqbg1	Féminin	1932 (76 ans)	Année scolaire à 17 ans	Ancienne cassier de banque
Cqbjv1	Féminin	1979 (29 ans)	Université	Serveuse dans une bar de spectacle
Cqbma1	Féminin	1953 (55 ans)	École de secrétaire	Secrétaire
Cqbmb1	Féminin	1985 (23 ans)	Université	Étudiante + enseignante en français pour étrangers
Cqbpl1	Masculin	1983 (25 ans)	Cégep	Agent de sécurité

³¹ Toutes les informations de ces locuteurs sont tirées des conversations auxquelles ils ont participé, puisque les listes d'information de chaque locuteur n'étaient pas accessibles. Les sources sont données à la fin (cf. Annexes)

³² Dans la conversation libre du locuteur Cqbdb1, nous avons remarqué qu'il y avait un autre locuteur aussi. Puisque ce locuteur n'est pas listé dans parmi les autres dans cette enquête (cf. Annexes), nous n'avons pas l'incluse dans ce travail.

Cqbpt1	Masculin	1965 (43 ans)	Université	Surintendant d'équipe de techniciens
Cqbrt1	Masculin	1934 (74 ans)	École de boucherie	Ancien travailleur dans des boucheries

Tableau 4.2 – Les locuteurs de l'enquête de Saguenay

Dans ce chapitre, nous avons donné une présentation du projet PFC et de sa méthodologie. Nous avons aussi présenté quelques grandes lignes concernant la sociolinguistique et nous avons donné une présentation sur la constitution de notre corpus. Comme nous venons de créer les deux tableaux des locuteurs ci-dessus, tournons-nous vers le chapitre suivant, dans lequel nous présenterons tous les résultats de notre corpus afin de faire notre analyse pour chaque construction.

5 Résultats et analyse des données

Comme nous venons de montrer la constitution de notre corpus dans le chapitre précédent, continuons par présenter nos résultats et nos analyses.

5.1 Résultats des données de Trois-Rivières

Nous présenterons ici tous les données que nous avons tirés de l'enquête de Trois-Rivières en listant les données de chaque locuteur dans des tableaux séparés.

Cqejb1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	1	6	-	-
Conversation libre	1	22	-	3

Tableau 5.1 – Les données du locuteur Cqejb1

Voici nous avons toutes les occurrences trouvées dans les deux conversations auxquelles ce locuteur a participé. Il s'agit ici d'une conversation guidée entre le locuteur et l'enquêteur, qui dure 25 minutes et 28 secondes. La conversation libre, qui dure 45 minutes et 47 secondes, se déroule entre le locuteur Cqejb1, l'enquêteur, et aussi le locuteur Cqec11, lequel nous traiterons ci-dessous.

Comme nous le voyons, la plupart des interrogations sont tirées de la conversation libre, dans laquelle nous en avons trouvé 26. Dans la conversation guidée, nous avons réussi à en trouver 7. Pourtant, nous voyons un peu la même tendance dans les deux conversations pour ce qui concerne le choix qu'a fait le locuteur parmi les différentes constructions interrogatives. C'est celle par intonation qui est représentée par la plupart d'occurrences, 6 sur 7 dans la conversation guidée, et 22 sur 26 dans la conversation libre. Nous notons en plus que l'interrogation par *est-ce que* est totalement absente dans les deux conversations, tandis que

celle par la particule *-tu* l'est dans la conversation guidée, mais représente, en revanche, la deuxième plus utilisée dans la conversation libre.

Cqecl1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	1	-	-
Conversation libre	-	8	4	-

Tableau 5.2 – Les données du locuteur Cqecl1

Voici les données du locuteur Cqecl1. Il s'agit ici d'une conversation guidée de 22 minutes et 16 secondes, entre l'enquêteur et le locuteur. La conversation libre dure 45 minutes et 47 secondes, et comme nous l'avons mentionné ci-dessus, c'est la même conversation libre qu'a participé le locuteur Cqejb1.

Nous avons tiré un total de 13 occurrences de différentes constructions interrogatives, parmi lesquelles 12 se trouvent dans la conversation libre, ce qui nous laisse avec une seule occurrence dans la conversation guidée. Il est à noter que cette seule occurrence fait partie de l'interrogation par intonation, et que c'est aussi ce type d'interrogation qui représente la plupart d'occurrences trouvées au cours de la conversation libre, avec un total de 8 sur 12. Par ailleurs, la seule autre construction interrogative trouvée dans ces deux conversations, est celle par *est-ce que*.

Cqewd1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	1	-	-
Conversation libre	1	6	1	-

Tableau 5.3 – Les données du locuteur Cqewd1

Voici les données du locuteur Cqewd1. Il s'agit ici d'une conversation guidée de 23 minutes et 47 secondes, et d'une conversation libre de 25 minutes et 34 secondes. Dans les autres conversations guidées, comme nous venons le voir, les locuteurs n'ont énoncé que quelques interrogations. Il n'est cependant pas surprenant que dans celle-ci, qui se déroule aussi entre

l'enquêteur et le locuteur, il n'y en a qu'une seule. Cette construction interrogative fait partie de l'interrogation par intonation.

Au totale dans les deux conversations, le locuteur a énoncé 9 constructions interrogatives, parmi lesquelles, 8 se trouvent dans la conversation libre. À nouveau, nous trouvons que la plupart, 7 pour être exact, sont de celle par intonation – 6 occurrences dans la conversation libre. De cette dernière, nous en avons aussi tiré deux autres, l'une par inversion et l'autre par *est-ce que*. Nous notons que celle par la particule *-tu* est complètement absente.

Cqehd1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	10	-	-
Conversation libre	4	10	3	-

Tableau 5.4 – Les données du locuteur Cqehd1

Voici les données que nous avons tirées des deux conversations auxquelles le locuteur Cqehd1 a fait partie. La conversation guidée est entre l'enquêteur et le locuteur, et dure 25 minutes et 6 secondes. La conversation libre, durée de 25 minutes et 45 secondes, déroule aussi par la présence de l'enquêteur et du locuteur.

Comme il est montré dans le tableau 5.4, la seule interrogation présente dans la conversation guidée de la part du locuteur, et celle par intonation, avec 10 occurrences. Pourtant, dans la conversation libre, nous en avons tiré 17, parmi lesquelles 4 sont par inversion, 10 par intonation et 3 par *est-ce que*. À nouveau, nous notons que la particule *-tu*, n'est pas représenté par aucun cas.

Cqejg1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	2	-	-
Conversation libre	-	12	-	6

Tableau 5.5 – Les données du locuteur Cqejg1

Voici les occurrences des constructions interrogatives employées par le locuteur Cqejg1. La conversation guidée à laquelle ce locuteur a participé a duré 25 minutes et 31 secondes, et la conversation libre est déroulée en 29 minutes et 5 secondes.

Pour ce qui concerne où se trouve la plupart des occurrences de constructions interrogatives, nous voyons que ces deux conversations suivent celles des autres locuteurs listés ci-dessus. À nouveau, c'est l'interrogation par intonation qui se présente le plus, avec un total de 14 sur 20 occurrences, 12 parmi celles dans la conversation libre, et les deux autres dans la conversation guidée. Pourtant, nous notons une distinction par rapport aux autres conversations listées ci-dessus. La particule *-tu* est plus représentée ici, par 6 occurrences sur 20, et que les deux autres constructions sont tout à fait absentes.

Cqemc1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	-	1	1
Conversation libre	-	8	-	5

Tableau 5.6 – Les données du locuteur Cqemc1

Ici, il s'agit d'une conversation guidée de 23 minutes et 19 secondes, et d'une conversation libre de 25 minutes et 30 secondes. Comme nous le voyons dans ce tableau 5.6, la conversation libre suit la tendance que la plupart des interrogations fait partie de l'interrogation par intonation. Par contre, la conversation guidée ne suit pas du tout cette tendance. Comme nous le voyons, l'interrogation par intonation est complètement absente dans la conversation guidée, tandis que nous trouvons deux occurrences de deux autres constructions, respectivement celle par *est-ce que* et celle par la particule *-tu*.

Par ailleurs, dans la conversation libre, nous avons tiré 13 occurrences, parmi lesquelles, 8 font partie de l'interrogation par intonation, et 5 de celle par la particule *-tu*.

Ce que nous remarquons en nous basant sur ces deux conversations, est le fait que parmi le total de 15 constructions interrogatives, le taux différent entre celle par intonation et celle par la particule *-tu* n'est pas grande. Le total pour l'intonation se trouve à 8 occurrences, tandis que celui pour la particule *-tu* se situe à 6.

Cqead1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	3	2	-
Conversation libre	-	12	3	-

Tableau 5.7 – Les données du locuteur Cqead1

Les deux conversations auxquelles ce locuteur a participé donnent un total de 20 interrogations, parmi lesquelles 5 font partie de la conversation guidée et 15 de la conversation libre. En outre, la conversation guidée a une durée de 27 minutes et 49 secondes, et la conversation libre a une durée de 26 minutes et 28 secondes.

Dans ce tableau, nous remarquons qu'ici, les conversations suivent la tendance où la plupart des occurrences se trouvent dans l'interrogation par intonation. 15 sur 20 se situent notamment dans celle-ci. Les cinq autres font partie de celle par *est-ce que*. De plus, nous notons que les deux autres interrogations ne sont pas du tout employées.

Cqell1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	-	-	-
Conversation libre	-	4	-	-

Tableau 5.8 – Les données du locuteur Cqell1

Voici nous avons le tableau des données des deux conversations qu'a participé le locuteur Cqell1. La conversation guidée a une durée de 27 minutes et 6 secondes, et la durée de la conversation libre est de 27 minutes et 52 secondes. Comme nous le remarquons en regardant ce tableau, ce locuteur n'a pas énoncé beaucoup d'interrogations, qu'il n'y en a que 4. Ces occurrences d'interrogations sont toutes énoncées au cours de la conversation libre, et elles font toutes partie de l'interrogation par intonation. Cela fait que tous les autres types d'interrogation ne sont pas représentées, et aussi qu'au cours de la conversation guidée, aucune interrogation est énoncée par le locuteur.

Cqelc1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	1	1	-
Conversation libre	1	2	-	-

Tableau 5.9 – Les données du locuteur Cqelc1

Voici les occurrences qu'a énoncées le locuteur Cqelc1. Il s'agit ici d'une conversation guidée de 26 minutes et 22 secondes, et d'une conversation libre de 25 minutes et 10 secondes.

Ce qui est remarquable ici, est le taux d'occurrences dans la conversation guidée par rapport à la conversation libre. Comme nous l'avons vu dans les autres tableaux listés ci-dessus, il y a eu moins d'occurrences dans les conversations guidées que dans les conversations libres.

Dans ce cas-ci, nous trouvons presque le même nombre d'occurrences dans chaque conversation, 2 dans la guidée et 3 dans la libre.

Pourtant, nous voyons que c'est encore l'interrogation par intonation qui représente la plupart d'occurrences par un total de 3 sur 6.

Cqebp1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	2	-	-
Conversation libre	-	2	-	-

Tableau 5.10 – Les données du locuteur Cqebp1

Ici, il s'agit de deux conversations, la guidée, de durée de 25 minutes et 29 secondes, et la libre, de durée de 26 minutes et 7 secondes. Comme nous le voyons, ce tableau consiste de peu d'occurrences d'interrogations. Nous n'en avons réussi à tirer que 2 occurrences dans chaque conversation. Il n'est pourtant pas surprenant que ces 2 sont d'interrogation par intonation.

Cqecc1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	1	-	-

Conversation libre	1	4	-	1
--------------------	---	---	---	---

Tableau 5.11 – Les données du locuteur Cqecc1

Les deux conversations auxquelles a participé le locuteur, la guidée et la libre, ont respectivement une durée de 23 minutes et 59 secondes et 26 minutes.

Comme nous le remarquons dans le tableau 5.11, le nombre d'occurrences n'est pas très élevé. Nous en avons tiré 7 au totale, parmi lesquelles, une a été énoncé au cours de la conversation guidée, et le reste dans la conversation libre. Nous notons aussi que trois constructions sur quatre sont représentées soit dans la conversation libre, soit dans la conversation guidée. La seule construction qui est absente est, comme nous le voyons, celle par *est-ce que*. De plus, à nouveau c'est l'interrogation par intonation qui est la plus représentée, avec 5 occurrences sur 7. Les deux autres, celle par inversion et celle par la particule *-tu*, ne sont représentées que par une seule occurrence chaque, les deux au cours de la conversation libre.

Cqesb1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	1	2	-	-
Conversation libre	-	3	-	3

Tableau 5.12 – Les données du locuteur Cqesb1

Pour ce dernier locuteur parmi les 12 qui ont participé à l'enquête de Trois-Rivières, il s'agit toujours de deux conversations, une guidée et une libre. La conversation guidée dure de 23 minutes et 26 secondes, et la conversation libre de 26 minutes 24 secondes.

Nous avons un total de 9 occurrences d'interrogations, parmi lesquelles 5 font partie de l'interrogation par intonation, 3 de celle par la particule *-tu*, et une par inversion. C'est encore donc l'interrogation par intonation qui est la plus représentée, pour ce qui concerne le nombre d'occurrences. Par ailleurs, nous notons que trois occurrences ont été énoncé au cours de la conversation guidée, et le double, 6 occurrences, dans la conversation libre.

De plus, nous notons ici que l'interrogation par *est-ce que* n'a pas du tout été employée.

5.2 Résultats des données de Saguenay

Nous continuerons dans cette partie par une présentation des données que nous avons tirées au cours de l'enquête à Saguenay, une ville située au nord-ouest de la Ville de Québec.

Cqbc11	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	1	-	1
Conversation libre	-	9	-	2

Tableau 5.13 – Les données du locuteur Cqbc11

Le locuteur Cqbc11 a participé à une conversation guidée de 12 minutes et 22 secondes, et à une conversation libre de 31 minutes et 49 secondes. La conversation guidée se déroule entre l'enquêteur et le locuteur, tandis que la conversation libre le fait entre ce locuteur et deux autres locuteurs, Cqbjv1 et Cqbmb1. Nous allons traiter les données de ces deux derniers séparément ci-dessous.

Comme nous le voyons dans le tableau 5.13, les données du locuteur font partie de deux constructions interrogatives différentes, celle par intonation et celle par la particule *-tu*. Nous notons que le nombre d'occurrences de l'interrogation par intonation est beaucoup plus élevé que celui de la particule *-tu*. L'interrogation par intonation est représentée par une occurrence dans la conversation libre, et par 9 occurrences dans la conversation libre, tandis que l'interrogation par la particule *-tu*, est représenté par une occurrence dans la conversation guidée, et par 2 occurrences dans la conversation libre.

Cqbdb1³³	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	4	1	4
Conversation libre	-	9	2	1

³³ Nous avons remarqué que dans la conversation libre à laquelle a participé le locuteur Cqbdb1, il se trouve aussi, à part de l'enquêteur, un autre locuteur de code Gm1 (cf. conversation libre de Cqbdb1). Puisque nous ne trouvons pas ni d'information sur ce locuteur, ni de conversation guidée à laquelle a participé le locuteur, nous ne l'avons pas inclus dans ce travail.

Tableau 5.14 – Les données du locuteur Cqbdb1

Pour ce qui concerne les deux conversations auxquelles a participé le locuteur Cqbdb1, la conversation guidée a une durée de 25 minutes et 26 secondes, et la durée de la conversation libre est de 33 minutes et 31 secondes.

Au cours de la conversation guidée, nous avons tiré 9 occurrences de constructions interrogatives, parmi lesquelles, 4 sont par intonation, 1 par *est-ce que* et 4 par la particule *-tu*. Dans la conversation libre, nous en avons trouvé 12, et que 9 sont par intonation, 2 par *est-ce que* et 1 par la particule *-tu*. Cela crée un total de 21 occurrences, parmi lesquelles, c'est celle par intonation qui a le nombre plus élevé, représentée par 13 occurrences.

Nous notons aussi que l'interrogation par inversion n'est pas du tout employée par le locuteur dans ces deux conversations.

Cqbfv1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	1	-	2
Conversation libre	2	14	-	6

Tableau 5.15 – Les données du locuteur Cqbfv1

Il s'agit ici d'une conversation guidée de 12 minutes et 31 secondes, et d'une conversation libre de 31 minutes et 17 secondes. Il faut noter que dans cette conversation libre, à part du locuteur Cqbfv1, il y a aussi la participation du locuteur Cqbp11, dont nous allons traiter les données ci-dessous.

Au total, nous avons tiré 25 occurrences d'interrogations au cours de ces deux conversations. La plupart, 22 occurrences, font partie de la conversation libre, tandis que dans la conversation guidée, il n'y en a que 3. Par ailleurs, nous notons que la construction introduite par *est-ce que* n'a pas été employé, et que celle par inversion est énoncée deux fois dans la conversation libre. C'est encore l'interrogation par intonation qui a le nombre le plus élevé, 15 au total, mais nous remarquons aussi que le taux d'occurrences de la particule *-tu* monte jusqu'à 8.

Cqbg1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	3	-	-
Conversation libre	-	1	-	2

Tableau 5.16 – Données du locuteur Cqbg1

Voici les données que nous avons tirées des deux conversations auxquelles a participé le locuteur Cqbg1. Il faut noter que dans la conversation libre, nous trouvons aussi le locuteur Cqbm1, dont nous traiterons séparément ci-dessous. Il s'agit ici d'une conversation guidée de 13 minutes et 46 secondes, et d'une conversation libre de 30 minutes et 18 secondes. En regardant le tableau 5.16, nous voyons qu'il ne s'agit pas de nombreuses occurrences de la part du locuteur, et que deux types de construction ne sont pas du tout employées – celle par inversion, et celle par *est-ce que*. En outre, nous voyons que c'est encore celle par intonation qui est la plus représentée, par 4 occurrences au total, et que celle par la particule *-tu* a été employé deux fois au cours des deux conversations.

Cqbjv1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	-	-	-
Conversation libre	-	12	3	1

Tableau 5.17 – Les données du locuteur Cqbjv1

Voici nos données tirées des conversations auxquelles a participé le locuteur Cqbjv1. Il s'agit ici d'une conversation guidée de 10 minutes et 17 secondes, et d'une conversation libre de 31 minutes et 49 secondes. Nous voyons tout de suite qu'aucune construction interrogative a été employé par ce locuteur au cours de la conversation guidée. Cela nous laisse avec 16 occurrences, toutes tirées de la conversation libre. Il n'est pas surprenant que ce soit à nouveau l'interrogation par intonation qui comporte la plupart de ces occurrences, 12 pour être exact, tandis que 3 occurrences font partie de celle par *est-ce que* et 1 seule en fait partie de celle par la particule *-tu*. La seule construction qui n'a pas été employé est, comme nous le voyons, celle par inversion.

Cqbma1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	1	-	-
Conversation libre	-	4	-	-

Tableau 5.18 – Les données du locuteur Cqbma1

Ici nous avons une conversation guidée qui dure 16 minutes et 19 secondes, et une conversation libre de 30 minutes et 18 secondes.

Pour ce qui concerne les données que nous avons tirées, nous voyons tout de suite qu'il n'y a pas beaucoup de remarques à faire. Toutes les différentes constructions, à l'exception de celle par intonation, sont absentes. Nous avons réussi à trouver une occurrence par intonation dans la conversation guidée, et 4 dans la conversation libre.

Cqbmb1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	-	1	-
Conversation libre	-	2	-	1

Tableau 5.19 – Les données du locuteur Cqbmb1

Voici les données du locuteur Cqbmb1. Ce locuteur a participé à une conversation guidée de 14 minutes et 13 secondes, et à une conversation libre de 31 minutes et 49 secondes.

Comme il n'y a pas de nombreuses occurrences, il n'y a pas tant de remarques à faire. Nous remarquons que l'interrogation par inversion n'est pas du tout employée. En outre, il n'y a qu'une seule occurrence dans la conversation guidée, celle par *est-ce que*, et c'est aussi la seule occurrence de cette construction employée par le locuteur. De plus, nous remarquons aussi que le nombre d'occurrences de l'interrogation par intonation est presque le même que celui de la particule *-tu*, respectivement 2 et 1 occurrence.

Cqbp11	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>-tu</i>
Conversation guidée	-	-	-	-

Conversation libre	1	8	-	3
--------------------	---	---	---	---

Tableau 5.20 – Les données du locuteur Cqbp11

Le locuteur Cqbp11 a participé à une conversation guidée, qui a duré 9 minutes et 53 secondes, et à une conversation libre de 31 minutes et 17 secondes.

Pour ce qui concerne cette conversation libre, nous avons noté que nulle construction interrogative a été employé par ce locuteur. Dans la conversation libre, d'autre part, Cqbp11 en a employé 12. Parmi celles-ci, nous voyons bien que la plupart se situe dans la colonne de l'interrogation par intonation, tandis que les autres se situent dans les colonnes de l'interrogation par inversion et l'interrogation par la particule *-tu*, respectivement représentées par 1 et 8 occurrences. Dans ce cas-ci, c'est seulement la construction introduite par *est-ce que* qui n'a pas été employé.

Cqbp11	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>tu</i>
Conversation guidée	-	-	1	-
Conversation libre	-	1	-	-

Tableau 5.21 – Les données du locuteur Cqbp11

Ici, il s'agit d'une conversation guidée de 14 minutes et d'une conversation libre de 33 minutes et 45 secondes. Il faut noter que le dernier locuteur de cette liste, le locuteur Cqbrt1, a aussi participé dans la conversation libre avec Cqbp11. Nous ferons comme nous l'avons fait avec les autres locuteurs qui ont participé ensemble aux conversations libres. Nous traiterons cependant les données de Cqbrt1 séparément ci-dessous.

Comme il n'y a que deux occurrences tirées des deux conversations ici, il n'y a pas beaucoup de remarques à faire. Nous voyons qu'il y en a une, introduite par *est-ce que*, dans la conversation guidée, et qu'il y en a une autre, de l'interrogation par intonation, dans la conversation libre.

Cqbrt1	Inversion	Intonation	Est-ce que	Particule <i>tu</i>
Conversation guidée	-	-	-	-
Conversation libre	-	-	-	-

Tableau 5.22 – Les données du locuteur Cqbrt1

Ici nous avons une conversation guidée de 13 minutes et 9 secondes, et une conversation libre de 33 minutes et 45 secondes. Comme il n’y a aucune occurrence de constructions interrogatives employée par ce locuteur, nous ne ferons pas plus de remarques ici.

Puisque nous venons, dans ce passage, de tirer les différentes constructions interrogatives des enquêtes de Trois-Rivières et de Saguenay, il nous reste de mettre toutes les occurrences que nous avons tirées ensemble, et ensuite les analyser. Nous consacrons le passage suivant notamment pour cette analyse.

Avant de commencer notre analyse, nous aimerons, sur la base de données que nous avons faite, créer un diagramme où nous montrons la somme totale de chaque construction.

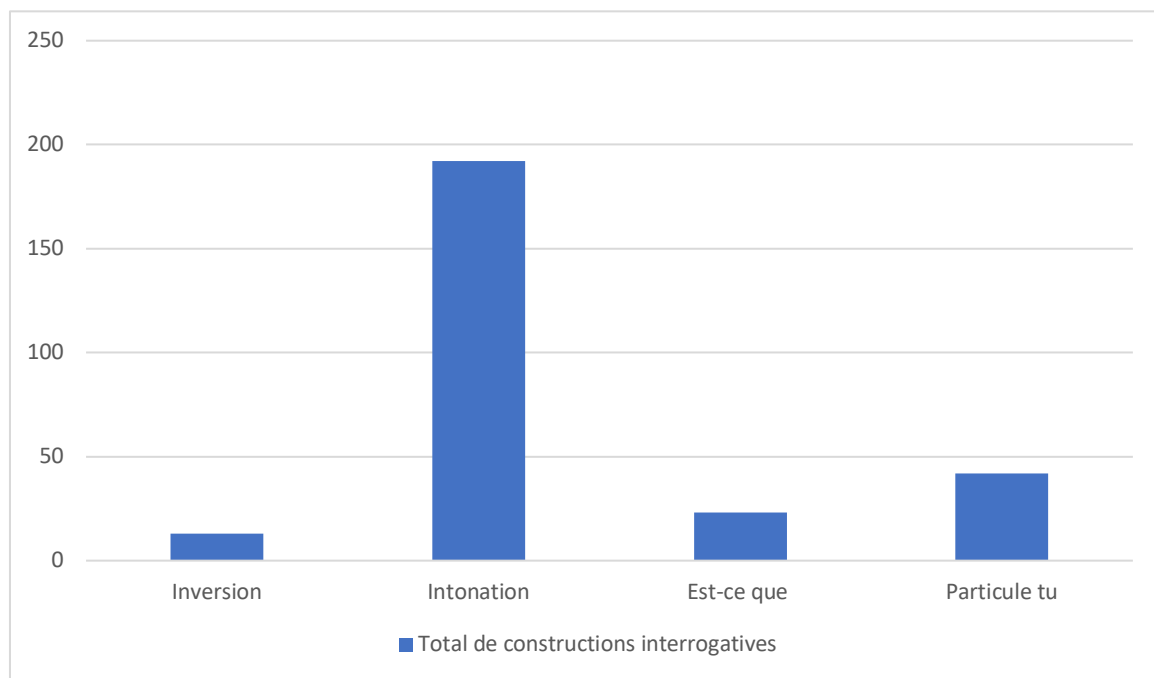


Figure 5.1 – Le nombre d’occurrences des constructions interrogatives

Au cours de toutes les conversations, nous avons tiré 270 occurrences au total.

En regardant la figure 5.1, il devient très clair quelle construction interrogative qui est la plus employée pour ce qui concerne le nombre d'occurrences au cours des enquêtes.

L'interrogation par intonation est représentée par 192 occurrences. La deuxième plus employée est l'interrogation par la particule *-tu*, de 42 occurrences. La troisième plus employée est l'interrogation par *est-ce que*, qui est représentée par 23 occurrences, tandis que la construction la moins employée, celle par inversion n'est représentée que par 13 occurrences.

Dans le reste de ce chapitre, nous allons donner une analyse de chaque construction interrogative en nous basant sur le nombre d'occurrences que nous avons trouvé. Par ailleurs, nous allons prendre en compte des facteurs sociaux comme le style de parler dans les conversations, le sexe et l'âge des participants, pour vérifier si nous trouvons une relation entre ces facteurs et le choix du type d'interrogation qui a été fait. Nous avons séparé les locuteurs en deux groupes pour ce qui concerne leur sexe – un groupe de sexe masculin et un groupe de sexe féminin. Concernant l'âge des participants, nous avons appris qu'il se trouve des représentants de différents âges : 11 locuteurs de 20-30 ans, 4 locuteurs de 50-60, 6 locuteurs de 70 ans et plus, et un seul locuteur de 43 ans. Sur les constitutions des groupes, Durand & Lyche (2003, p. 216-217) disent :

[...] il est bien entendu que l'enquêteur s'efforcera d'obtenir à l'intérieur des enquêtés une certaine différenciation sociale. Si la couverture sociale ne saurait être complète, il est cependant crucial que le groupe étudié comporte un nombre égal d'hommes et de femmes. Idéalement, les témoins seront répartis en plusieurs tranches d'âge : par exemple, 20-30 ans ; 30-50 ans ; 50-65 ans ; 65 et plus. Pour certains points d'enquête, il peut être difficile de satisfaire à ces exigences, mais un minimum de deux tranches d'âge est requis.

Puisque la majorité des locuteurs font partie du groupe de 20-30 ans et que pour les deux autres groupes, il n'existe que la moitié dans chacun, nous avons donc déterminé de séparer les locuteurs en deux grandes groupes – un groupe de 20-45 ans et un groupe de 50 ans et plus. Cela pour créer deux groupes comportant chacun approximativement le même nombre de locuteurs.

De plus, ce qu'il faut noter est le fait que le nombre de locuteurs de Saguenay est inférieur à celui de Trois-Rivières, respectivement de 10 et 12 locuteurs, qui pourrait expliquer un taux d'occurrences plus bas dans l'enquête de Saguenay par rapport à celle de Trois-Rivières. En outre, il faut aussi noter que les conversations au cours de l'enquête de Saguenay sont de durées plus courtes que les conversations enregistrées à Trois-Rivières. Cela pourrait donc aussi créer des inégalités entre ces deux enquêtes. Puisque nous en sommes conscient, tournons-nous maintenant vers notre analyse de nos données.

5.3 L'interrogation par inversion

Regardons premièrement le nombre d'occurrences de l'interrogation par inversion en les séparant entre les deux enquêtes et aussi les deux types de conversation.

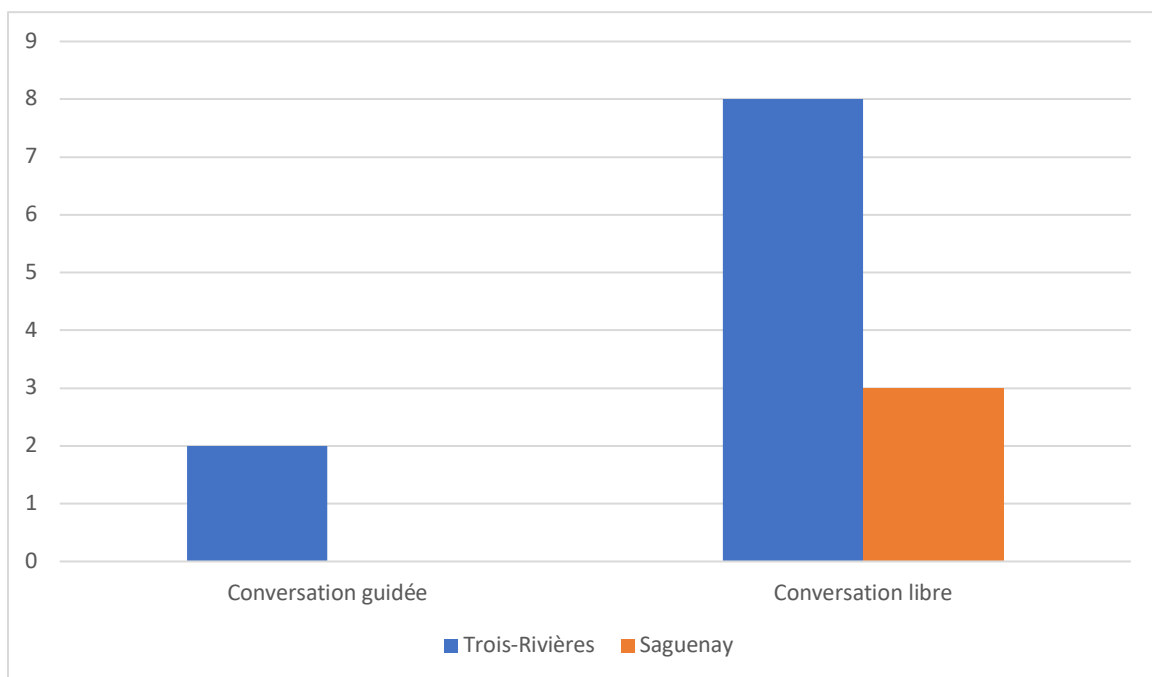


Figure 5.2 – Classification des données de l'interrogation par inversion

Comme il est mentionné dans 3.2.1, l'interrogation par inversion est plutôt considérée comme littéraire. Ceci indique qu'elle est beaucoup plus fréquemment utilisée à l'écrit qu'à l'oral, surtout quand il s'agit de l'oral informel. En regardant le nombre d'occurrences de l'interrogation par inversion dans les deux enquêtes, il est clairement vu que cette forme

d'interrogation est la forme la moins employée parmi les quatre que nous avons examinées pour ce qui concerne le nombre d'occurrences. Créant un total de 13 occurrences parmi les 270 que nous avons trouvées, donne, selon notre corpus, une indication que la fréquence de cette forme est faible en français québécois oral, ne représentant 4,8%.

Quand nous avons cherché les interrogations par inversion dans les enquêtes, nous avons quand même remarqué qu'elle était plus fréquemment utilisée dans certaines conversations que dans d'autres. Premièrement, nous avons noté que parmi les 13 occurrences que nous avons trouvées, 11 occurrences sont formulées au cours des conversations libres, tandis que seulement deux sont formulées dans les conversations guidées. Si nous les comparons par rapport à toutes les occurrences dans les conversations guidées, nous notons qu'il s'agit de deux occurrences de l'interrogation par inversion et un total de 56 occurrences de toutes les constructions interrogatives au cours des conversations guidées. Cela crée une représentation de l'interrogation par inversion de 3,6% parmi celles-ci. En faisant la même chose pour les conversations libres, nous voyons qu'il s'agit de 11 occurrences de l'interrogation par inversion au cours des conversations libres, et qu'il s'agit d'un total de 214 occurrences de toutes les constructions interrogatives dans les conversations libres. Cela nous donne une représentation de 5,1% de l'interrogation par inversion dans les conversations libres.

C'est-à-dire que dans ces deux enquêtes, nous voyons qu'en pourcentage, il n'y a pas autant qui distingue l'emploi relatif dans les deux conversations. Même si elle n'est énoncée que deux fois au cours de toutes les conversations guidées, et que le total est de 11 occurrences dans les conversations libres, il faut remarquer que le total d'interrogations dans les conversations libres est beaucoup plus élevé que dans les conversations guidées.

Mais pourquoi l'interrogation par inversion est-elle tant utilisée dans la conversation libre ? Si nous reprenons ce que nous venons de mentionner au, qu'elle est une construction plutôt littéraire ce qui signifierait aussi plutôt formelle, en même temps que ce qui est écrit sur la conversation guidée dans 4.1, que ce type de conversation est plutôt formel et qui se déroule comme un entretien entre l'enquêteur et le locuteur, il est surprenant, selon les facteurs stylistiques, que la plupart des interrogations par inversion ne soit pas énoncée notamment au cours des conversations guidées. Ce qu'il faut noter et le fait que même s'il s'agit des conversations dites *formelles* et *informelles*, comme nous l'avons aussi vu, cette limite n'est pas toujours facile à créer. Pour ce qui concerne les chiffres absolus, puisque nous n'avons pas inclus les enquêteurs dans nos calculs, cette limite devient encore plus faible, étant donné

c'est notamment eux qui posent des questions au cours des conversations guidées. Il faut aussi noter que, comme montré dans les tableaux de 5.1 et 5.2, les conversations libres généralement durent plus longtemps que les conversations guidées.

Par ailleurs, est-il possible de trouver d'autres liens entre le taux d'occurrences de l'interrogation par inversion et des aspects sociolinguistiques ? Pour faire ceci, il faut reprendre les informations listées dans les tableaux dans 4.3.1 et 4.3.2, et vérifier si nous trouvons des liens entre les informations données des locuteurs et les occurrences d'interrogations.

Parmi les 22 locuteurs que nous avons listés, seulement huit énoncent l'inversion interrogative. Six parmi eux font partie de l'enquête de Trois-Rivières, et deux font partie de celle au Saguenay. De plus, comme nous l'avons remarqué dans la figure 5.2, seulement trois occurrences d'inversion sont énoncées à Saguenay, ce qui nous laisse avec 10 occurrences à Trois-Rivières. À propos de cela, nous notons à nouveau que le taux d'occurrences ne peut pas être représentatif à 100% concernant seulement la fréquence d'une enquête par rapport à une autre, car nous nous sommes trouvés avec plus de locuteurs et aussi une durée plus longue pour chaque conversation à l'enquête de Trois-Rivières par rapport à celle de Saguenay.

Quand nous examinons ces occurrences dans l'enquête de Trois-Rivières, nous remarquons que parmi les six qui ont énoncé l'inversion, il n'y a que deux locuteurs qui l'énoncent plus qu'une seule fois – Cqejb1 et Cqehd1 – respectivement par deux et quatre occurrences. Ce que nous notons de ces deux locuteurs est le fait qu'ils font partie du groupe ayant plus de 50 ans. Si nous ajoutons les autres locuteurs qui l'ont énoncée, nous remarquons que 4 locuteurs sur 6 qui ont employé l'interrogation par inversion, font partie du groupe ayant plus de 50 ans. Dans l'enquête de Saguenay, nous ne trouvons que deux locuteurs qui l'emploient. Parmi eux, tous les deux font partie du groupe ayant moins de 50 ans. En mettant tous ces locuteurs ensemble et en incluant les occurrences de chaque locuteur, nous nous trouvons avec un nombre d'occurrences de 8 pour le groupe ayant plus de 50 ans, et 5 pour celui ayant moins de 50 ans. Même s'il s'agit ici des chiffres très bas, cela nous donne une indication que les personnes plus âgées emploient plus souvent l'interrogation par inversion que les personnes plus jeunes. Pourtant, il faut le vérifier d'un point de vue relatif. Si nous résumons toutes les occurrences de constructions interrogatives dans le groupe de plus de 50 ans, et faisant la même chose pour le groupe de moins de 50 ans, nous trouvons que l'interrogation par inversion représente 6,4% de toutes les interrogations faites par les personnes ayant plus de 50

ans, et que 3,5% de toutes les interrogations faites par les personnes ayant moins de 50 ans est représenté par l'interrogation par inversion. Comme nous le voyons, le nombre relatif fait preuve que dans ces deux enquêtes, l'interrogation par inversion représente un pourcentage plus élevé parmi les locuteurs de plus de 50 ans que parmi ceux de moins de 50 ans. Pourquoi est-ce le cas ? Sur la variation qui existe concernant l'âge, Gadet (1996, p. 5) dit :

La variation en fonction de l'âge est un fait général : on peut la rapporter à la variation diachronique, en tant qu'elle manifeste un changement en cours, offrant la possibilité de d'étudier la société 'en temps apparent' (une variation entre un enfant de dix ans et un vieillard de quatre-vingts peut être rapportée à une variation sur soixante-dix ans).

Par cela, nous remarquons qu'il existe des différences pour ce qui concerne la langue entre des personnes plus vieux et des personnes plus jeunes. Ce qui pourrait bien expliquer pourquoi cette construction plutôt formelle et littéraire est plus fréquemment employé par le groupe ayant plus de 50 ans que par le groupe ayant moins de 50 ans. La langue évolue durant le temps, faisant que les différentes générations connaissent de différentes façons de parler et de s'exprimer. Comme déjà mentionné, l'interrogation par inversion est aujourd'hui vue plutôt comme littéraire. Cela ne veut pas dire qu'elle portait une telle classification il y a 50 ans, ce qui pourrait être un facteur pour lequel nous avons trouvé la majorité de cas de l'interrogation par inversion parmi le groupe plus âgé.

Un autre trait qui peut être inclus ici, est un lien éventuel entre le sexe du locuteur et les occurrences d'inversion. Si nous reprenons les tableaux d'informations des locuteurs, nous voyons que quatre sur six personnes qui emploient l'interrogation par inversion dans l'enquête de Trois-Rivières, sont des locuteurs féminins. De plus, parmi celles-ci, se trouve le locuteur avec quatre occurrences. En ajoutant l'enquête de Saguenay, dans laquelle il n'y a que des hommes qui ont employé l'inversion interrogative, nous nous trouvons avec un total de 4 sur huit, alors un équilibre de personnes qui l'ont employée. Si nous regardons les occurrences de chaque locuteur, nous nous trouvons avec un total de 7 occurrences pour les locuteurs de sexe féminin et 6 occurrences pour les locuteurs de sexe masculin. Nous voyons qu'il s'agit ici presque d'un équilibre pour ce qui concerne le nombre d'occurrences, qui signifierait que les femmes et les hommes aurait presque la même tendance à employer l'interrogation par inversion. Ensuite, comme nous l'avons fait concernant le facteur d'âge, vérifions cela d'un point de vue relatif. Quand nous résumons toutes les occurrences de

l'inversion interrogative par rapport à toutes les occurrences de n'importe quelle construction interrogative faite par les femmes d'un côté et les hommes de l'autre côté, nous nous trouvons avec une représentation de 4,1% pour les hommes, et 5,6% pour les femmes. Même si la différence n'est pas si grande, nous remarquons que les femmes emploient l'inversion interrogative un peu plus que les hommes, puisqu'au totale, les femmes n'ont pas posé autant de questions que les hommes, ce qui indique que l'interrogation par inversion est un choix un peu plus populaire au sein de la totalité d'interrogations parmi les femmes par rapport aux hommes. Sur la variation qui concerne le sexe, Gadet (1996, p. 5) dit :

La variation sexuelle n'a pas, dans nos sociétés, d'effets vraiment marqués [...] On peut signaler des différences de comportement, par exemple sur le plan lexical [...] on a pu montrer que, selon la nature des variables, c'étaient les hommes ou les femmes qui étaient les plus conservateurs.

Nous voyons donc, que même si la différence n'est pas marquante pour ce qui concerne le français, il y a pourtant quelques tendances de ce type de variation, et que quelquefois, ce sont les femmes qui sont plus conservatrices, et que d'autres fois, ce sont les hommes qui sont plus conservateurs. Dans ce cas-ci, nous pourrions constater que les femmes sont plus conservatrices par rapport aux hommes, puisqu'elles se servent plus de l'interrogation par inversion que font les hommes.

Ce que nous venons de voir ci-dessus est que l'interrogation par inversion connaît un emploi plus fréquent chez les femmes que les hommes, et de plus un emploi plus fréquent parmi les personnes de génération plus âgée que parmi les personnes de génération plus jeune dans notre corpus. Nous soulignons pourtant que les occurrences que nous avons tirées de ces deux enquêtes, ne sont pas assez nombreuses pour postuler une tendance générale, mais comme nous venons de le dire, cela pourrait être un facteur.

5.4 L'interrogation par intonation

Comme nous venons de présenter notre analyse pour ce qui concerne les interrogations par inversion, tournons-nous maintenant vers les données interrogations par intonation que nous avons tirées des deux enquêtes et présenterons notre analyse de celles-ci.

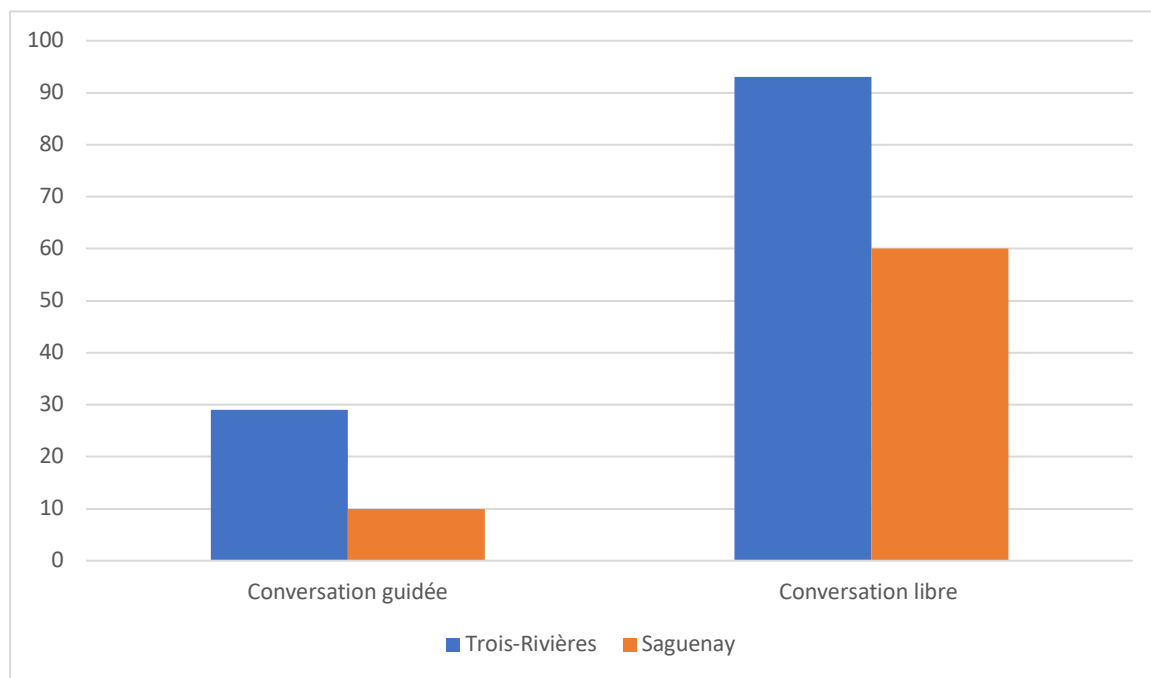


Figure 5.3 – Classification des données de l’interrogation par intonation

Quand nous regardons notre figure 5.1, nous remarquons que parmi les quatre types de constructions interrogatives, c’est l’interrogation par intonation qui domine pour ce qui concerne le nombre d’occurrences. Avec un taux de 192 occurrences sur 270, créant un pourcentage relatif de 71,1%, il n’est pas douteux que ce soit bien cette version de poser une question que choisissent le plus souvent les locuteurs.

Dans notre figure 5.3 ci-dessus, nous avons présenté une classification de ces occurrences pour ce qui concerne les différentes conversations, et les différentes enquêtes. Regardons en premier les occurrences tirées de l’enquête de Trois-Rivières. Nous avons compté 29 occurrences au cours des conversations guidées enregistrées à Trois-Rivières, et 93 occurrences au cours des conversations libres.

Dans l’enquête de Saguenay, nous voyons la même tendance. Le nombre d’occurrences de ce type d’interrogation est beaucoup plus élevé dans la conversation libre que dans la conversation guidée. Nous avons réussi à trouver 10 occurrences au cours des conversations guidées au Saguenay, tandis que le nombre d’occurrences au cours des conversations libres monte jusqu’à 60. À nouveau, nous allons mettre ces deux enquêtes ensemble et ainsi vérifier

le pourcentage de chaque conversation par rapport à la totalité de constructions interrogatives employée. En d'autres mots – d'un point de vue relatif. Dans les conversations guidées, il s'agit d'un total de 39 occurrences, et dans les conversations libres, il s'agit d'un total de 153 occurrences. Comme nous l'avons vu dans le chapitre 5.3, toutes les constructions interrogatives au cours de toutes les conversations guidées créent un total de 56 occurrences, ce qui nous laisse avec 214 occurrences dans les conversations libres. En nous basant sur ces chiffres, nous calculons que l'interrogation par intonation représente 69,6% de toutes les constructions interrogatives dans les conversations guidées, tandis que dans les conversations libres, elle en représente 71,5%. Nous voyons bien que cette construction interrogative est d'un pourcentage très élevé par rapport à l'inversion interrogative. Nous notons aussi pour ce qui concerne le style, il est surprenant que cette structure soit employée si fréquemment dans les conversations guidées par rapport aux conversations libres. Pour ce qui concerne le nombre d'occurrences lui-même, nous allons reprendre ce que nous avons dit sur cela dans 5.3.

Comme nous venons d'aborder le sujet de nombre d'occurrences de chaque locuteur, continuons par cela pour vérifier s'il y en a quelques-uns qui se démarquent par rapport aux autres. Nous avons déjà mentionné trois de l'enquête de Trois-Rivières, mais y en a-t-il d'autres ? Si nous regardons les tableaux des données (cf. les tableaux 5.1-5.22), nous remarquons que presque tous les locuteurs emploient cette construction interrogative. Parmi les 22 locuteurs que nous avons examinés dans ce travail, il n'y en a qu'un seul qui ne l'emploie pas (cf. tableau 5.22). Nous voyons aussi une grande tendance que presque tous les locuteurs s'en servent de nombreuses fois. Nous ne voyons pas tout de suite une grande différence entre les locuteurs à part de ces quatre que nous venons de mentionner. Essayons donc de résumer les données ensembles pour ce qui concerne la variation du sexe et de l'âge des locuteurs.

Commençons tout d'abord avec le sexe. Nous avons déjà résumé un total de 192 occurrences pour les 22 locuteurs. Il s'agit de 11 locuteurs de sexe masculin et 11 en sont de sexe féminin. Ayant mis toutes les occurrences ensemble pour chaque sexe, nous avons découvert que parmi ces 192, 102 sont énoncées par les hommes, et 90 par les femmes. Ceci indique qu'il y a presque une équilibre entre les deux sexes. En termes relatifs, 102 occurrences sur le total de 192 occurrences créent une représentation de la construction par intonation de 70,3% parmi la somme de toutes les structures employées par les locuteurs de sexe masculin. Pour les

locuteurs de sexe féminin, l'interrogation par inversion a un total de 90 sur 125, créant une représentation de cette structure de 72% par rapport à toutes les interrogations énoncées par ces locuteurs. Comme nous le voyons, il s'agit d'une différence minimale en pourcentage entre les hommes et les femmes dans notre corpus, mais que les femmes ont tendance à l'employer un peu plus que les hommes ici.

Nous continuerons à nouveau par séparer les locuteurs en deux catégories – ceux qui ont plus de 50 ans, et ceux qui ont moins de 50 ans. Parmi les 22 locuteurs, 12 se trouvent dans la catégorie de moins de 50 ans, et 10 se trouvent dans la catégorie de plus de 50 ans. Lors de notre résumé d'occurrence, nous avons découvert que 97 occurrences de l'interrogation par intonation sont énoncées par le groupe de moins de 50 ans, qui a un total de 145 interrogations employées par ce groupe. 95 occurrences font partie du groupe de plus de 50 ans, qui a un total de 125 interrogations. En pourcentage, ces chiffres montrent que l'interrogation par intonation représente 66,9% de toutes les interrogations que font les locuteurs de moins de 50 ans. Pour ce qui concerne l'autre groupe, nous avons calculé que cette structure représente 76% parmi toutes les interrogations qu'ont fait ces locuteurs. Nous notons qu'ici, il s'agit d'une différence d'à peu près 10%, ce qui est surprenant étant donné que, comme nous l'avons mentionné dans l'analyse de l'interrogation par inversion, que les personnes plus âgées pourraient être vues comme plus conservatrices.

Tournons-nous finalement vers le fait que l'interrogation par intonation surpasse les autres constructions d'un nombre si vaste. Si nous comparons cette construction aux autres, il n'est pas difficile de comprendre pourquoi les locuteurs s'en servent autant. C'est la seule construction qui garde l'ordre direct des constituants, et qui ne comporte pas un constituant interrogatif. Comme nous l'avons vu dans 3.2.2, à l'écrit elle se différencie d'une phrase déclarative par un point d'interrogation seul. À l'oral, cette différence apparaît par une courbe intonative montante à la fin de l'énoncé. Nous pouvons donc supposer que ce choix se fasse à cause de l'économie linguistique, et que les personnes souvent choisissent le chemin le plus facile.

5.5 L'interrogation par *est-ce que*

Continuons ensuite sur notre analyse sur les occurrences que nous avons trouvées de l'interrogation par *est-ce que*. Comme dans les autres analyses que nous venons de faire, commençons par montrer le nombre d'occurrences séparé entre les deux enquêtes et les deux conversations.

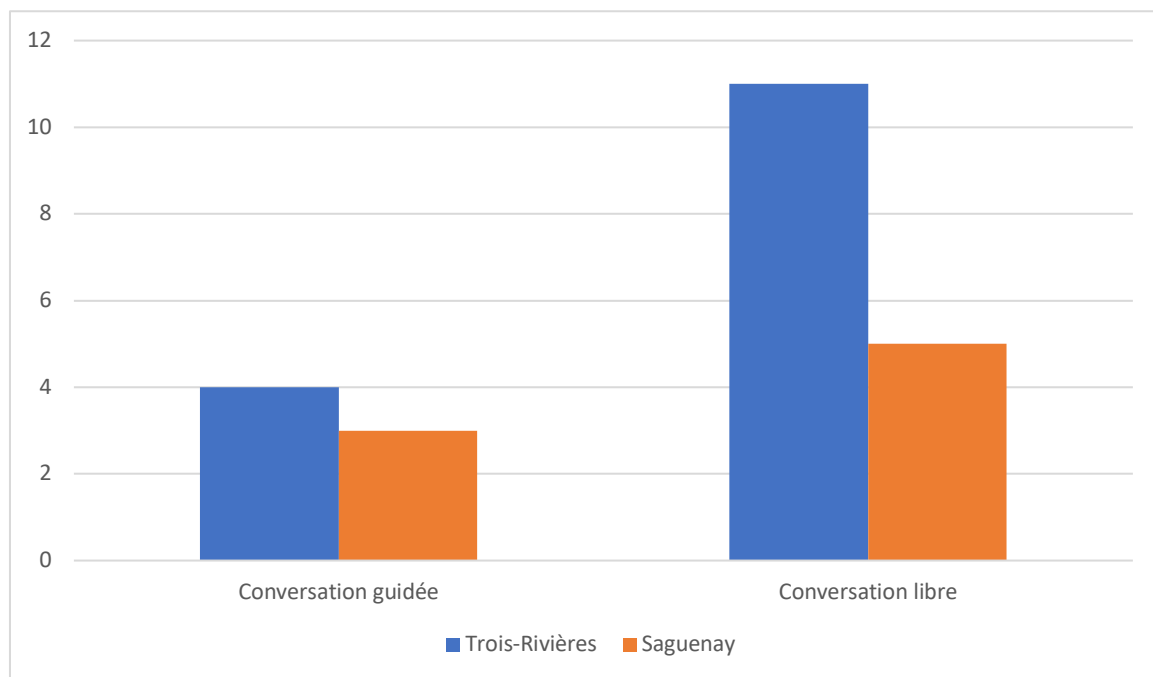


Figure 5.4 – Classification des données de l'interrogation par *est-ce que*

Dans notre figure 5.4, nous voyons qu'il s'agit d'une différence pour ce qui concerne le nombre d'occurrences dans les deux enquêtes. Dans l'enquête de Trois-Rivières, nous trouvons 15 occurrences de l'interrogation par *est-ce que*, tandis que dans celle de Saguenay, il n'y en a que 8 au total. Cela nous montre qu'il ne s'agit qu'un tiers des cas de cette construction énoncés par les locuteurs de Saguenay. À nouveau, nous précisons que le nombre de locuteurs de Trois-Rivières surpasse ceux de Saguenay par deux, et de plus le fait que les conversations de Trois-Rivières durent plus longtemps, donc cette fréquence n'est pas représentative pour ce qui concerne cette différence entre les deux enquêtes. Par ailleurs, en pourcentage, l'interrogation par *est-ce que* représente 8,5% de toutes les interrogations au cours des deux enquêtes.

De plus, nous notons aussi un emploi plus fréquent au cours des conversations libres par rapport aux conversations guidées, respectivement par 16 et 7 occurrences. Regardons ensuite cela comparé aux chiffres relatifs. Comme nous venons de mentionner, 7 occurrences font partie des conversations guidées, qui comme nous l'avons vu, ont un total de 56 interrogations. Nous calculons ainsi que l'interrogation par *est-ce que* représente 12,5% de toutes les interrogations au cours des conversations guidées. De l'autre côté, il s'agit de 16 occurrences sur un total de 214 interrogations dans les conversations libres. Cette structure représente donc 7,5% de toutes les interrogations au cours des conversations libres, indiquant que même si nous avons un nombre d'occurrences plus élevé comparé à celui de conversations guidées, nous voyons que la construction avec *est-ce que* a été moins employée dans les conversations libres en pourcentage relatif que dans les conversations guidées. Pour ce qui concerne le style, il n'est peut-être pas surprenant que l'interrogation par *est-ce que* soit plus employée dans les conversations guidées, étant donné qu'il s'agit d'une conversation plus formelle et que cette interrogation pourrait être caractérisée comme une structure plus formelle que celle par intonation et celle par la particule *-tu*.

Parmi les locuteurs des deux enquêtes, 10 sur 22 ont employé cette construction au moins une fois. Cela veut dire que presque la moitié s'en est servi. Nous voyons aussi qu'il y en a 5 qui l'ont employée 3 fois ou plus. Pour ce qui concerne l'âge et le sexe, nous allons faire comme pour les deux autres structures que nous venons d'analyser de regarder les chiffres d'un point de vue relatif. Parmi les locuteurs de plus de 50 ans, nous trouvons 11 occurrences sur le total de 125 interrogations. Cela crée une représentation de cette structure de 8,8% parmi toutes les interrogations. Pour le groupe de moins de 50 ans, nous calculons qu'il s'agit de 12 occurrences sur le total de 145 interrogations, créant une représentation de 8,3%. Nous allons faire le même concernant le sexe, et nous découvrons que pour les hommes, il s'agit de 6 occurrences sur le total de 145 interrogations, ce qui donne une représentation de 4,1%. Par contre, les femmes ont 17 occurrences sur le total de 125 interrogations, créant une représentation de l'interrogation par *est-ce que* de 13,6% parmi toutes les interrogations énoncées par les femmes. Cela indique que pour ce qui concerne l'âge, il n'y a pas une grande différence qui sépare les deux groupes, puisqu'il ne s'agit même pas d'une différence plus d'un pourcent. En revanche, nous avons remarqué qu'il y a une plus grande différence concernant l'emploi de cette structure et le sexe des locuteurs. L'interrogation par *est-ce que* n'a qu'un pourcentage de 4,1% chez les hommes, tandis que chez les femmes, ce pourcentage monte jusqu'à 13,6% pourcent. Nous pouvons par cela dire que la structure par *est-ce que* est

beaucoup plus présente chez les femmes que chez les hommes dans notre corpus. Mais pourquoi est-ce le cas ? Comme nous l'avons déjà mentionné, dans certains cas, les femmes sont plus conservatrices que les hommes, et que dans notre corpus, l'emploi de *est-ce que* pourrait être un de ces cas.

Selon notre figure 5.1, il devient clair que l'interrogation par *est-ce que* a été plus fréquemment employé que celle par inversion. Parmi toutes les occurrences que nous avons tirées, celle par *est-ce que* est employé presque le double par rapport à celle par inversion, pour ce qui concerne le nombre d'occurrences et aussi le pourcentage relatif. Pourtant, elle se trouve en troisième place parmi ces quatre formes. Pourquoi est-elle dépassée par deux autres ?

Comme nous l'avons mentionné sur cette construction, elle connaît un emploi plus fréquent à l'oral que fait celle par inversion. Ce n'est pas surprenant, puisqu'elle garde l'ordre direct des constituants, en même temps de donner deux marques d'interrogation – *est-ce que* au début et une intonation montante à la fin. Or, l'ordre direct des constituants est aussi gardé par deux autres constructions – celle par intonation et celle par la particule *tu*. De plus, parmi ces trois, l'interrogation par *est-ce que* se dépasse pour ce qui concerne l'économie de langue. La locution *est-ce que* est plus longue et lourde à prononcer, que par exemple, la particule *-tu*. Il n'est donc pas difficile à imaginer pourquoi cette construction se trouve en troisième place pour ce qui concerne le nombre d'occurrences.

5.6 L'interrogation par la particule *-tu*

Finalement, regardons de plus près les données que nous avons tirées de l'interrogation par la particule *-tu*. Faisons comme dans les autres analyses ci-dessus, en commençant par une présentation de toutes les occurrences ensemble.

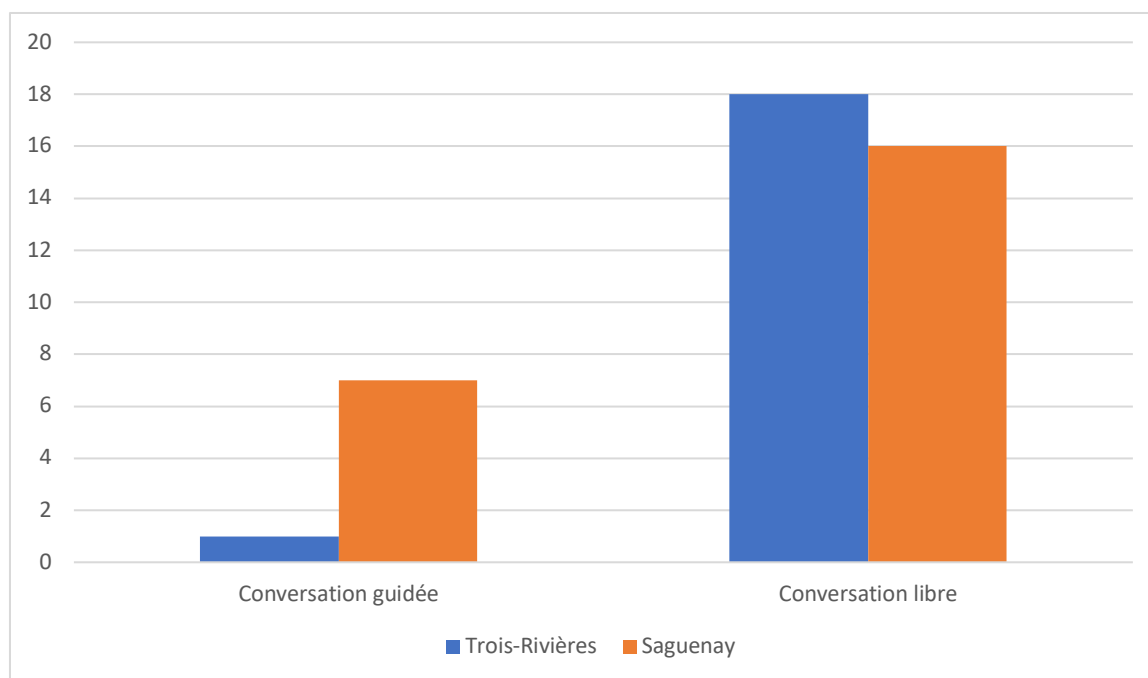


Figure 5.5 – Classification des données de l’interrogation par la particule *-tu*

Comme il apparaît de notre figure 5.5, nous avons tiré une occurrence de la particule *-tu* dans les conversations guidées de Trois-Rivières, et nous en avons tiré 18 des conversations libres de la même enquête. Pour ce qui concerne Saguenay, nous avons réussi à trouver 7 occurrences de cette construction dans les conversations guidées, et nous en avons trouvé 16 dans les conversations libres de cette même enquête. Cela nous donne un total de 42 occurrences de cette structure au cours de toutes les conversations. Un taux de 42 occurrences crée une représentation de la particule *-tu* de 15,6% de toutes les interrogations totales posées par les locuteurs de ces deux enquêtes.

Regardons ensuite la différence entre les conversations guidées par rapport aux conversations libres. Dans les conversations guidées de Trois-Rivières et de Saguenay, nous avons trouvé un total de 8 occurrences, tandis que dans les conversations libres des deux enquêtes, il s’agit d’un total de 34 occurrences. 8 occurrences parmi toutes les interrogations posées dans les conversations libres créent une représentation de la particule *-tu* de 14,3% dans ce type de conversation. Pour ce qui concerne les conversations libres, le total de 34 occurrences par rapport à toutes les interrogations énoncées, créent une représentation de cette structure de 15,9% dans les conversations libres. Puisqu’il ne s’agit pas d’une grande différence en pourcentage entre ces deux types de conversations, il est donc difficile de trouver des liens par

rapport au style, mais nous pourrions dire qu'il y a une petite tendance que cette structure soit à peine plus préférée dans les conversations moins formelles.

En comparant l'emploi de la particule *-tu* pour chaque locuteur dans les deux enquêtes, nous remarquons que le nombre de locuteur qui l'emploi est plus élevé dans celle de Saguenay que dans celle de Trois-Rivières. Respectivement, nous trouvons qu'il s'agit d'un total de 7 locuteurs sur 10 qui l'emploient au moins une fois parmi toutes les conversations de Saguenay, et 5 locuteurs sur 12 qui à un moment donné l'ont employée au cours de toutes les conversations de Trois-Rivières.

Par ailleurs, il est à noter que parmi les locuteurs qui emploient cette structure dans l'enquête de Trois-Rivières, 15 occurrences sur 19 sont énoncées par les locuteurs de sexe masculin. En regardant les données de Saguenay, nous voyons que les occurrences d'emploi suivent la même tendance que celle de Trois-Rivières. La plupart, cela veut dire 16 sur 23, est énoncée par les locuteurs de sexe masculin. Cela crée un total de 31 sur 42 occurrences employées par les locuteurs de sexe masculin. Ensuite, pour vérifier sa représentation relative, nous calculons que la particule *-tu* a un pourcentage de 21,4% de toutes les interrogations énoncées par les locuteurs masculins, tandis que ce pourcentage se trouve à 8,8% parmi toutes les interrogations posées par les locuteurs féminins.

Tournons-nous maintenant vers la différence éventuelle entre l'âge des locuteurs et l'emploi de la particule *-tu*. Au cours de toutes les conversations des deux enquêtes, nous avons découvert que la plupart d'occurrences de cette structure est employé par le groupe de locuteurs moins de 50 ans. En fait, 31 occurrences font partie de ce groupe, ce qui fait que le reste, seulement 11 occurrences, fait partie du groupe de locuteurs plus de 50 ans. En pourcentage relatif, nous calculons selon nos chiffres que la particule *-tu* représente un pourcentage de 21,4% de toutes les interrogations faites par les locuteurs de moins de 50 ans, tandis que pour les locuteurs de plus de 50 ans, cette structure représente un pourcentage de 8,8% parmi toutes les interrogations faites par ce groupe.

Cela nous donne des indications, au moins pour les deux enquêtes en question ici, que l'interrogation par la particule *tu* est plus couramment employée par les hommes que par les femmes. Au total, nous avons découvert un pourcentage de 21,4% pour les locuteurs masculins de ces deux enquêtes, tandis que parmi les locuteurs féminins, nous avons trouvé

que le pourcentage ne monte pas plus haut que 8,8%. Nous avons aussi découvert que la même différence vaut pour les locuteurs d'âge différent. Le pourcentage se situe à 21,4% pour les locuteurs ayant moins de 50 ans, et le pourcentage de la particule *-tu* parmi les locuteurs de plus de 50 ans se situe à 8,8%. Ce qui est remarquable est le fait que nous nous trouvons avec exactement les mêmes pourcentages de notre analyse de la particule *-tu* par rapport au sexe des locuteurs que par rapport à l'âge des locuteurs.

Il est intéressant de voir que la particule *-tu* est presque autant représentée au sein des conversations guidées que dans les conversations libres, puisqu'il s'agit d'une structure complètement orale. Mais comme nous l'avons vu dans le chapitre 3, elle est si populairement employé qu'elle aussi fait partie des conversations relativement formelles, ce qui pourrait expliquer son pourcentage plus élevé dans les conversations guidées par rapport aux conversations libres. De plus, comme nous venons de le voir, l'interrogation par la particule *-tu* connaît un emploi plus fréquent parmi les locuteurs masculins que parmi les locuteurs féminins. Dans ce cas-ci, nous pourrions constater que les femmes soient plus conservatrices que les hommes, étant donné qu'il s'agit d'une telle grande différence.

Nous pourrions aussi constater la même chose concernant les locuteurs plus âgés dans notre corpus, puisque nous avons aussi découvert cette même différence entre les deux groupes d'âge, et que cette structure tend à être plus fréquemment employé par les locuteurs plus jeunes que par les locuteurs plus âgés.

Ensuite, parmi toutes les constructions interrogatives incluses dans ce mémoire, celle par la particule *-tu* se trouve en deuxième place pour ce qui concerne la fréquence d'emploi, seulement dépassée par l'interrogation par intonation. Ceci n'est pas surprenant (cf. 3.3.2) puisque cette construction offre à la fois deux marques d'interrogation, la particule *-tu* postverbale, et l'intonation montante à la fin. De plus, elle s'emploie, avec quelques exceptions, dans tous les temps et les personnes du verbe. Reprenons ce qu'a dit Lagueux (2005, p. 59) sur l'emploi de la particule *-tu*, qu'elle ne s'emploie pas à la 2^e personne du pluriel. Un cas très intéressant que nous avons remarqué dans l'enquête de Saguenay (Lyche 2006), dans la conversation libre du locuteur Cqbdb1 est que ce locuteur emploie en effet la particule *-tu* à la 2^e personne du pluriel :

Intervals [411] « [...] DB1 : <Vous connaissez-tu euh N/ Nancy Green ?> [...] »

Voici un exemple que ceci n'est peut-être pas toujours le cas. De plus, sur ce même phénomène, Reinke & Ostiguy (2016, p. 66) disent : « Toutefois, cette structure [...] est

plutôt rare à la 2^e personne du pluriel, sinon dans le langage enfantin. » Nous pouvons donc constater que même si c'est rare, il se peut que cette structure s'emploie aussi à la 2^e personne du pluriel.

Par ailleurs, comme nous l'avons aussi vu dans 3.3.2, la particule *-tu* est plus fréquemment utilisée que l'inversion et la locution *est-ce que*, dont nous avons vu la preuve dans ces deux enquêtes. À nouveau, nous aimerons préciser que le nombre d'enquêteurs et le nombre d'occurrences sont peu nombreux, et que ceci n'est pas assez pour postuler une tendance générale à ces questions, mais servent plutôt, comme nous l'avons déjà mentionné, pour nous donner une petite indication.

5.7 Bilan

Dans ce chapitre, nous avons listé toutes les données tirées de chaque locuteur. Nous avons montré nos résultats, et par cela, aussi essayé de faire une analyse de ces résultats. Résumons maintenant tous les résultats que nous avons trouvés dans les figures suivantes.

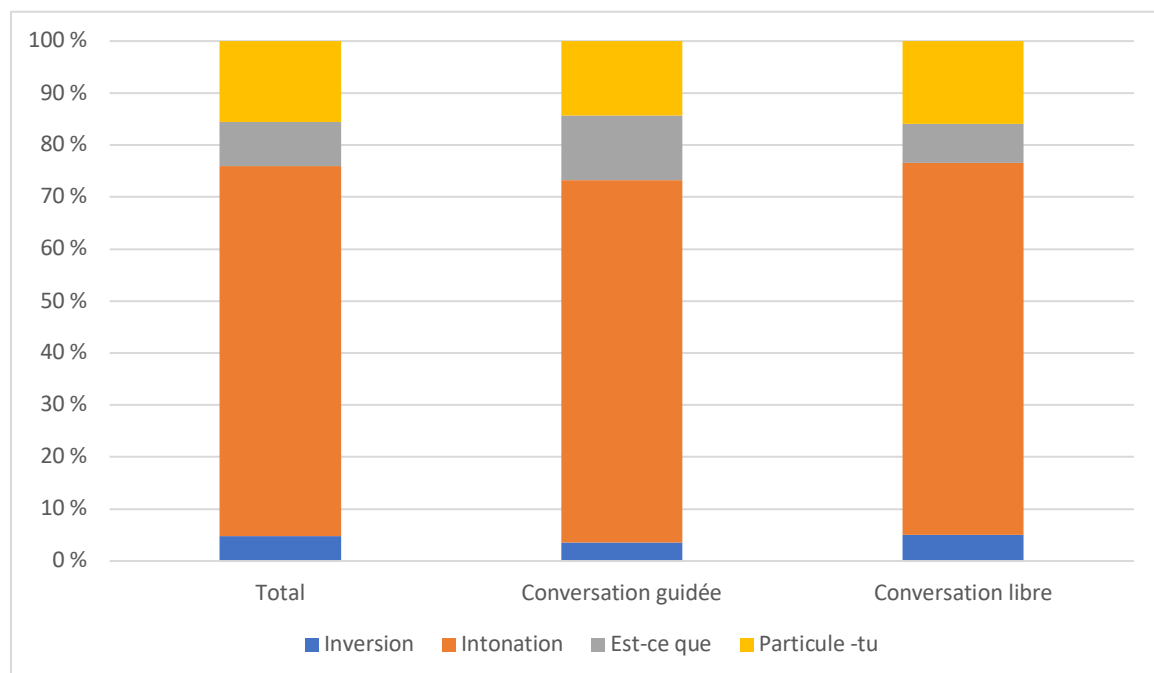


Figure 5.6 – Le pourcentage total des constructions interrogatives, plus le pourcentage de ces constructions dans les deux types de conversations

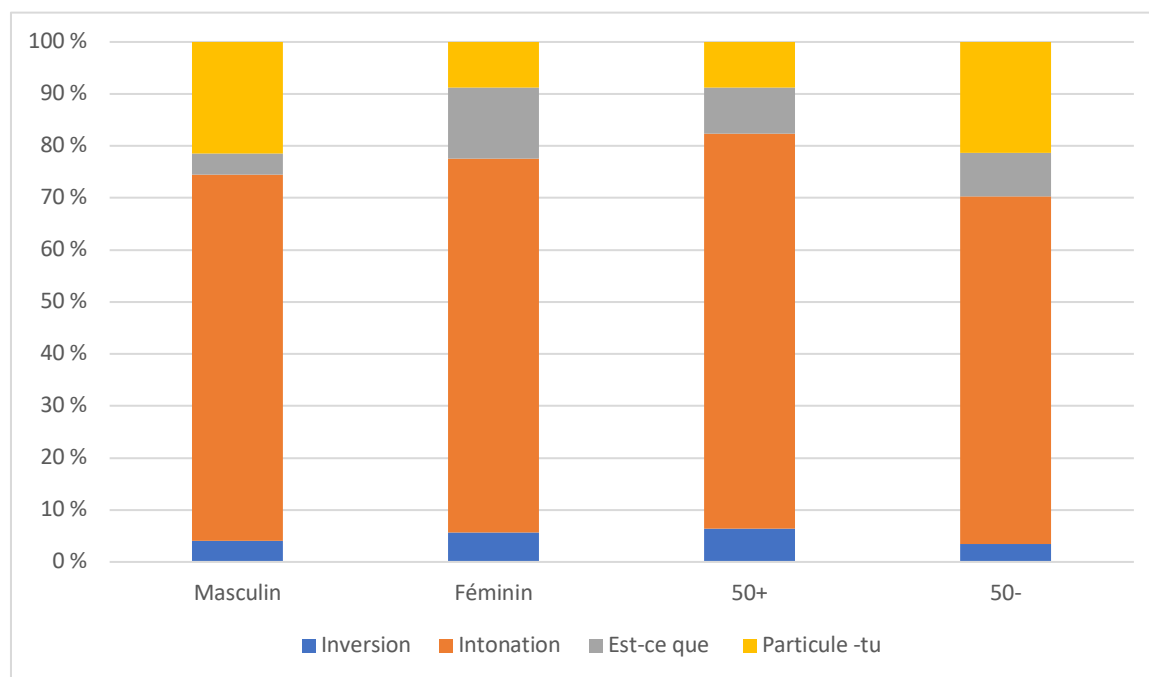


Figure 5.7 – représentation en pourcentage des constructions interrogatives par le genre et l'âge des locuteurs

Voici, nous avons deux figures pour illustrer ce que nous avons découvert au cours de notre analyse des données. Nous avons vu que les analyses n'ont pas pu se faire en se basant seulement sur le nombre d'occurrences tirées du corpus, mais qu'il a fallu employer des chiffres relatifs. Nous avons appris qu'il existe une grande différence dans notre corpus pour ce qui concerne le pourcentage de chaque construction interrogative au sein de l'interrogation totale. L'interrogation par inversion est celle la moins employée, représentée par un pourcentage de 4,8. Ensuite nous trouvons l'interrogation par *est-ce que*, qui a été représenté par un pourcentage de 8,5%. Celle-ci est suivie par l'interrogation par la particule *-tu*, représentée par un pourcentage de 15,6%. Finalement, l'interrogation la plus employée est celle par intonation, qui a été représenté par un pourcentage de 71,1%.

Ensuite, nous avons aussi remarqué qu'il existe des différences concernant le style, l'âge et le sexe des locuteurs. En général la variation stylistique n'a pas été très remarquable dans les différentes structures interrogatives, à l'exception de celle par *est-ce que*, où nous avons

découvert un emploi de presque 5% de plus dans les conversations guidées par rapport aux conversations libres

Pour ce qui concerne les facteurs d'âge et de sexe, nous pouvons constater que dans notre corpus c'est généralement les locuteurs ayant plus que 50 ans et les locuteurs féminins qui ont une tendance à être un peu plus traditionnels et conservateurs. Nous avons remarqué que même si les constructions par intonation ont été la structure la plus employée chez tous les groupes, nous avons noté que l'interrogation par inversion et l'interrogation par *est-ce que* ont été plus employées par les locuteurs ayant plus que 50 ans et les locuteurs féminins par rapport aux deux autres groupes. Nous avons aussi vu une tendance chez les locuteurs plus jeunes et chez les locuteurs masculins d'employer plus les structures dites moins conservatrices et traditionnelles. Un tel exemple est le fait que la particule *-tu* représente 8,8% des interrogations chez les locuteurs ayant plus de 50 ans, tandis qu'elle représente 21,4% des interrogations chez les locuteurs ayant moins de 50 ans. Un autre exemple de l'interrogation par la particule *-tu* représente 8,8% de toutes les interrogations chez les locuteurs féminins, et 21,4% de toutes les interrogations chez les locuteurs masculins. Nous avons aussi découvert un résultat similaire de l'interrogation par *est-ce que*. Celle-ci a représenté 4,1% des interrogations énoncés par les locuteurs masculins, et 13,6% des interrogations énoncés par les locuteurs féminins.

Maintenant, comme nous venons de résumer les résultats et les tendances générales découvert dans notre analyse, nous nous tournerons vers le dernier chapitre dans ce travail, chapitre 6, qui sera consacré à notre conclusion pour ce que nous avons abordé dans tout au long de ce travail.

6 Conclusion

Dans ce mémoire, nous avons étudié les constructions interrogatives en FQ. Nous avons consacré le chapitre 1 à une présentation générale de notre objectif, de nos questions et de notre hypothèse. En nous basant sur des descriptions linguistiques antérieures, nous avons fait l'hypothèse que dans ce corpus québécois, l'interrogation par intonation serait la plus fréquente, puisque comme nous venons de le voir, elle est très fréquente dans la langue parlée, et qu'elle garde l'ordre direct des constituants. De plus, nous nous sommes attendus à trouver que c'est l'interrogation par la particule *-tu* qui serait la deuxième plus représentée, suivie de l'interrogation par *est-ce que* et finalement de l'interrogation par l'inversion, que nous avons présumé serait la moins représentée.

Ensuite, dans le chapitre 2, nous avons en premier vu une histoire brève du Québec, comment le français s'y est installé et aussi comment le français a été influencé. De plus, nous avons présenté les caractéristiques du FQ tel qu'il se parle aujourd'hui afin de montrer ce qui le distingue du français de référence.

Le chapitre 3 a été consacré aux termes linguistiques importants pour notre travail. Nous avons montré ce qu'est une phrase de base, pour ensuite comprendre et présenter ce qu'est une phrase interrogative. Nous avons présenté les deux catégories d'interrogations principales – l'interrogation totale et l'interrogation partielle. Nous avons limité notre champ d'étude aux interrogations totales. Nous avons ensuite présenté les trois différentes constructions interrogatives traditionnelles pouvant exprimer l'interrogation totale, à savoir l'interrogation par inversion, l'interrogation par intonation et l'interrogation par *est-ce que*. Finalement dans ce chapitre, nous avons présenté une quatrième structure interrogative qui s'emploie dans le français québécois parlé, l'interrogation par la particule *-tu* ; nous avons présenté son origine et son emploi dans la langue parlée quotidienne.

Dans le chapitre 4, nous avons rendu compte de notre cadre théorique et méthodologique, y compris une présentation du projet PFC et une présentation de la sociolinguistique et

différents types de variation. Finalement dans ce chapitre, nous avons présenté la constitution de notre corpus.

Le chapitre 5 a été consacré aux données de notre corpus, créé de la base des données de deux enquêtes par le projet PFC, et aux analyses de nos données.

Qu'est-ce que nous avons alors récupéré au cours de ce travail que nous venons de faire ? Nous avons tout d'abord appris ce qui caractérise la phrase de base, à savoir qu'elle doit consister d'au moins deux éléments – un GN sujet et un GV. Par la suite, nous avons appris ce qui distingue une interrogation totale par rapport à une interrogation partielle. Cette première porte sur tout l'énoncé et il suffit d'y donner une réponse par *oui* ou *non*, tandis que cette dernière porte sur un élément spécifique dans l'énoncé, et demande une réponse spécifique. Par la suite, nous avons récupéré les traits spécifiques de chaque construction interrogative.

L'interrogation par inversion est une construction plutôt littéraire, pas très souvent employée à l'oral. De plus elle peut être considérée plutôt lourde, à cause de l'inversion verbe-sujet, et par ce fait ne garde pas l'ordre direct des constituants.

L'interrogation par intonation, souvent employée à l'oral, est bien le contraire et aussi la construction interrogative la plus simple à employer puisque l'ordre direct des constituants est gardé ; elle se caractérise à l'oral par une courbe intonative montante pour marquer l'interrogation.

L'ordre direct des constituants est aussi gardé par l'interrogation par la locution *est-ce que*, et celle-ci démontre deux fois qu'il s'agit d'une interrogation, à la fois par la locution *est-ce que* et par la courbe intonative montante.

Finalement nous avons appris qu'il existe, dans le FQ, aussi une quatrième construction interrogative qui s'emploie uniquement dans la langue parlée. Nous avons vu que cette particule est arrivée au Québec d'abord comme la particule *-ti*, qui faisait partie de la langue parlée en France dans le temps. Arrivée avec les colons français au Québec, cette particule s'est transformée durant le temps, de sa forme ancienne *-ti* à sa forme d'aujourd'hui *-tu*. De plus, nous avons appris que l'emploi de cette particule est très vaste, et qu'elle peut être employée à presque tous les temps verbaux et à presque toutes les personnes.

Par la suite, nous avons appris que le PFC est un projet qui a fait des enquêtes dans le monde francophone. Le but de ce projet est, comme nous l'avons appris, de faire une présentation du français tel qu'il se parle réellement par la création d'un corpus de données orales authentiques. Pour chaque enquête, un corpus de fichiers audio et de fichiers de transcription est créé, notamment pour offrir une base de données authentique pour le français parlé. Puisqu'il s'agit de nombreuses variantes du français parlé, nous avons aussi évoqué quelques termes de la variation sociolinguistique. Ceci pour comprendre les différents facteurs de la variation et de faire des liens avec nos résultats. De plus, nous avons réussi à créer un corpus concernant l'emploi des différentes constructions interrogatives telle qu'elles sont pratiquées dans le FQ parlé. Enfin et surtout, en nous basant sur ces données, nous avons réussi à faire une analyse pour chaque construction. Mais quelle serait donc notre conclusion pour ce qui concerne leurs emplois par rapport aux locuteurs ?

Comme nous l'avons vu dans le chapitre 5, selon les données que nous avons réussi à récupérer, notre hypothèse est tout à fait confirmée. Parmi toutes les constructions interrogatives employées par les locuteurs – 270 occurrences – 13 sont des interrogations par inversion, 192 sont des interrogations par intonation, 23 sont des interrogations par *est-ce que* et 42 sont des interrogations par la particule *-tu*. Notre hypothèse a donc été confirmée : dans notre corpus, l'interrogation par intonation est la plus fréquente en nombre d'occurrences, suivie par celle de la particule *-tu*, suivie par celle par *est-ce que* alors que celle par inversion est la moins fréquente. Nous avons aussi vérifié ces occurrences par calculer un pourcentage relatif pour chaque construction. Celle par intonation représente 71,1% de toutes les interrogations totales, celle par la particule *-tu* représente 15,6%, celle par *est-ce que* représente 8,5% alors que celle par inversion ne représente que 4,8%.

En outre, nous nous sommes posé la question concernant le rôle de l'interrogation par la particule *-tu* parmi les autres constructions interrogatives. Nous pouvons conclure qu'elle assume un rôle important dans le français québécois parlé. Comme nous le voyons, parmi ces quatre constructions, c'est bel et bien celle-ci qui monte au deuxième rang pour ce qui concerne le nombre d'occurrences et le pourcentage relatif. Cela indique qu'un locuteur québécois se sert souvent de cette particule en posant des questions au cours de la parole spontanée.

Nous avons aussi établi des liens entre l'emploi des différentes constructions interrogatives et des facteurs sociolinguistiques, notamment le sexe et l'âge des locuteurs ainsi que le style. Nous avons remarqué que le sexe et l'âge sont les deux facteurs les plus remarquables dans notre analyse, et qu'il paraît que les locuteurs plus âgés et les locuteurs féminins sont les plus traditionnels et conservateurs.

Nous aimerons de nouveau remarquer que notre corpus est limité, et qu'il ne permet donc pas de tirer des conclusions générales. Cependant, il peut nous donner une indication pour ce qui concerne le choix de type de construction interrogative que font les locuteurs québécois lors d'une conversation.

Finalement, où aller par la suite ? Nous notons que l'étude que nous avons faite, et le corpus que nous avons créé pourraient servir comme base pour une plus grande étude sur les constructions interrogatives dans le français québécois parlé. Pour ce qui concerne l'interrogation par la particule *-tu* – puisqu'elle représente un si grand pourcentage au sein de l'emploi des constructions interrogatives dans le FQ – ce serait très intéressant de voir quel serait son développement dans le futur. Étant donné que la langue évolue tout le temps, se pourrait-il que cette particule interrogative soit intégrée dans la langue écrite ? *Ça se peut-tu ?*

Bibliographie

Ouvrages :

Auger, Julie. 2008. « Un bastion francophone en Amérique du Nord : le Québec ». In Albert Valdman, Julie Auger & Deborah Piston-Hatlen (dir.), *Le français en Amérique du Nord : État présent*. 5^e tirage. Québec : Les Presses de l'Université Laval, 39-79.

Barbeau-Lavette, Anaïs. 2012. *Je voudrais qu'on m'efface*. Montréal : Bibliothèque québécoise.

Brasseur, Patrice & Falkert, Anika. 2005. « Avant-propos ». In Patrice Brasseur & Anika Falkert (eds.), *Français d'Amérique : approches morphosyntaxiques*. Actes du colloque international, Grammaire comparée des variétés de français d'Amérique (Université d'Avignon, 17-20 mai 2004). Paris : L'Harmattan, 7-14.

Detey, Sylvain, Durand, Jaques, Laks, Bernard & Lyche, Chantal. 2010. « Les variétés du français parlé : méthodologie et ressources ». In Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks & Chantal Lyche (éds.), *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys, 29-43.

Detey, Sylvain, Durand, Jaques, Laks, Bernard & Lyche, Chantal. 2016. « The PFC programme and its methodological framework ». In Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks & Chantal Lyche (eds.), *Varieties of Spoken French*. Oxford : Oxford University Press, 13-23.

de Villiers, Marie-Éva. 2003. *Multidictionnaire de la langue française*. Jean Claude Corbeil (dir.), 4^e édition. Montréal : Québec Amérique.

Durand, Jacques, Bernard, Laks & Lyche, Chantal. 2002. La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. In C. Pusch & W. Raible (éds), *Romanistische*

Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 93-106. [PDF \(Durand/Laks/Lyche 2002\)](#).

Durand, Jacques, Laks, Bernard & Lyche Chantal. 2016. « Variation and corpora : Concepts and methods ». In Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks, & Chantal Lyche, *Varieties of Spoken French*. Oxford : Oxford University Press, 24-37.

Durand Jacques & Lyche, Chantal. 2003. « Le projet ‘Phonologie du français contemporain’ (PFC) et sa méthodologie ». In Élisabeth Delais-Roussarie & Jacques Durand, *Corpus et variation en phonologie du français : Méthodes et analyses*. Toulouse : Presses Universitaires du Mirail, 213-276.

Gadet, Françoise. 1996. *Le français ordinaire*. 2^e édition, revue et augmentée. Paris : Armand Colin.

Helland, Hans Petter. 2008. *Ny fransk grammatikk : morfologi, syntaks og semantikk*. 2^e édition. Oslo : Universitetsforlaget.

Hewson, John. 2000. *The French Language in Canada*. München : Lincom Europa.

Lagueux, Paul-André. 2005. « Caractéristiques morpho-syntaxiques du français québécois ». In Patrice Brasseur & Anika Falkert (éds), *Français d’Amérique : approches morphosyntaxiques : Actes du colloque international, Grammaire comparée des variétés de français d’Amérique (Université d’Avignon, 17-20 mai 2004)*. Paris : L’Harmattan, 57-69.

Lyche, Chantal. 2010. « Le français de référence : Éléments de synthèse ». In Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks & Chantal Lyche, *Les variétés du français parlé dans l’espace francophone : Ressources pour l’enseignement*. Paris : Ophrys, 143-165.

Reinke, Kristin & Ostiguy, Luc. 2016. *Le français québécois d’aujourd’hui*. Berlin : De Gruyter.

Riegel, Martin, Pellat, Jean-Christophe & Rioul, René. 1994. *Grammaire méthodique du français*. Paris : Presses Universitaires de France.

Robert, Paul. *Le Petit Robert : Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*. Nouvelle édition du *Petit Robert*. Alan Rey & Josette Rey-Debove (dir.). Paris : Le Robert.

Rossi-Gensane, Nathalie. 2010. « Oralité, syntaxe et discours ». In Sylvain Detey, Jacques Durand, Bernard Laks & Chantal Lyche, *Les variétés du français parlé dans l'espace francophone : Ressources pour l'enseignement*. Paris : Ophrys, 83-106.

Sites internet :

Dagnac, Anne. 2013. « La variation des interrogatives en français ». Document préparatoire (texte provisoire) pour contribution à la GGF. Abeillé, A., Godard, G. et A.. 2013. <hal-00988751>. ResearchGate, URL : https://www.researchgate.net/profile/Anne_Dagnac/publication/278828491_La_variation_des_interrogatives_en_francais/links/56a5fd5e08ae1b6511346936.pdf (consulté le 26.05.2021).

Durand, Jacques, Laks, Bernard & Lyche, Chantal. 2002. La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. In C. Pusch & W. Raible (éds), *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 93-106. [PDF \(Durand/Laks/Lyche 2002\)](#). Sur <https://www.projet-pfc.net> (Consulté le 18.04.2021)

Durand, Jacques, Laks, Bernard & Lyche, Chantal. 2002. La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. In C. Pusch & W. Raible (éds), *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora and Spoken Language*. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 93-106. [PDF \(Durand/Laks/Lyche 2002\)](#). Sur <https://research.projet-pfc.net/index.php> (Consulté le 18.04.2021)

Durand, Jacques, Laks, Bernard & Lyche, Chantal. 2002. La phonologie du français contemporain: usages, variétés et structure. In C. Pusch & W. Raible (éds), *Romanistische Korpuslinguistik- Korpora und gesprochene Sprache/Romance Corpus Linguistics – Corpora*

and Spoken Language. Tübingen : Gunter Narr Verlag, 93-106. PDF (Durand/Laks/Lyche 2002). Sur <https://www.projet-pfc.net/historique/> (Consulté le 31.05.2021)

Foot, Richard & Cooper, Celine. 2013. "Les baby-boomers au Canada". In *l'Encyclopédie Canadienne*. Historica Canada. Dernière modification 01.08.2019, URL: <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/baby-boom> (Consulté le 28.05.2021)

Gadet, Françoise. 1971. « Recherches récentes sur les variations sociales de la langue. » In *Langue Française*, no. 9, 74-81, URL: <http://www.jstor.org/stable/41557530> (Consulté le 01.06.2021)

Poisson, Esther. 2012. « L'oral, l'écrit et les registres ». Volume 17, numéro 2. Correspondance, URL : <https://correspo.ccdmd.qc.ca/wp-content/uploads/2018/09/correspondance-une-epreuve-a-lepreuve-du-temps-loral-lecrit-et-les-registres-.pdf> (Consulté le 25.03.2021)

Simonsen, Hanne Gram. 2021. « Sosiolingvistikk ». In *Store norske leksikon*, URL : <https://snl.no/sosiolingvistikk> (Consulté le 16.03.2021)

Tanguay, Félix. 2020. « D'où vient le « -tu » interrogatif, et 'c'est-tu' pertinent de l'enseigner ? ». Volume 25, numéro 9. Correspondance, URL : <https://correspo.ccdmd.qc.ca/index.php/document/dou-vient-le-tu-interrogatif-et-cest-tu-pertinent-de-lenseigner/> (Consulté le 26.05.2021)

Annexes

Trois-Rivières

Lyche, Chantal. 2014. Trois-Rivières. URL : <https://research.projet-pfc.net/enquetes.php?id=146> . Phonologie du Français Contemporain : Base PFC recherche. Téléchargé le 21.04.2021.

Locuteur Cqejb1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=625> Téléchargé le 25.04.2021.

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqejb1> Téléchargé le 25.04.2021.

Locuteur Cqecl1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=626> Téléchargé le 25.04.2021

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqecl1> Téléchargé le 11.05.2021.

Locuteur Cqewd1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=627> Téléchargé le 25.04.2021

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqewd1> Téléchargé le 12.05.2021.

Locuteur Cqehd1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=627> Téléchargé le 25.04.2021.

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqehd1> Téléchargé le 12.05.2021.

Locuteur Cqejg1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=629> Téléchargé le 25.04.2021.

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqejg1> Téléchargé le 13.05.2021.

Locuteur Cqemc1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=630> Téléchargé le 25.05.2021.

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqemc1> Téléchargé le 13.05.2021.

Locuteur Cqead1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=631> Téléchargé le 25.04.2021.

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqead1> Téléchargé le 14.05.2021.

Locuteur Cqell1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=632> Téléchargé le 25.04.2021

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqell1> Téléchargé le 14.05.2021.

Locuteur Cqelc1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=633> Téléchargé le 25.04.2021.

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqelc1> Téléchargé le 14.05.2021.

Locuteur Cqebp1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=634> Téléchargé le 25.04.2021.

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqebp1> Téléchargé le 14.05.2021.

Locuteur Cqecc1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=635> Téléchargé le 25.04.2021

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqecc1> Téléchargé le 14.05.2021.

Locuteur Cqesb1

Information du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/locuteurs.php?id=636> Téléchargé le 25.04.2021.

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqesb1> Téléchargé le 14.05.2021.

Saguenay

Lyche, Chantal. 2006. Saguenay. URL : <https://research.projet-pfc.net/enquetes.php?id=145>.

Phonologie du Français Contemporain : Base PFC recherche. Téléchargé le 23.05.2021.

Locuteur Cqbc1

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqbc1> Téléchargé le 23.05.2021.

Locuteur Cqbdb1

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqbdb1> Téléchargé le 23.05.2021.

Locuteur Cqbfv1

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqbfv1> Téléchargé le 23.05.2021.

Locuteur Cqbg1

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqbg1> Téléchargé le 23.05.2021.

Locuteur Cqbj1

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqbj1> Téléchargé le 23.05.2021.

Locuteur Cqbma1

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqbma1> Téléchargé le 23.05.2021.

Locuteur Cqbmb1

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqbmb1> Téléchargé le 24.05.2021.

Locuteur Cqbp11

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqbp11> Téléchargé le 24.05.2021.

Locuteur Cqbpt1

Fichiers / dossiers du locuteur :

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqbpt1> Téléchargé le 24.05.2021.

Locuteur Cqbrt1

<https://research.projet-pfc.net/ft/ft2.php?dir=/cqbrt1> Téléchargé le 24.05.2021.